

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10523

Jeudi 29 Mai 2025

Driss Lachguar lors de la séance inaugurale du Congrès général de l'Union de la jeunesse socialiste démocratique dans le monde arabe

Toute action commune ne peut aboutir que si nous faisons nôtre une constante inébranlable basée sur le respect rigoureux de l'intégrité territoriale de l'ensemble de nos pays arabes



Page 3

Le cri d'alarme de la FDT face à une offensive d'exploitation et de précarisation organisée
Youssef Aidi : *Certains œuvrent, sans scrupule, à l'instauration d'un système d'esclavage dans le secteur privé*
Page 2

Rapport de la Cour des comptes
Les finances de l'USFP sont saines et transparentes
Page 4

Les autorités syriennes confirment la fermeture des locaux occupés par les séparatistes du "polisario" à Damas
Page 5

Libertés syndicales sous pression, travailleurs sous tension

Le cri d'alarme de la FDT face à une offensive d'exploitation et de précarisation organisée

Actualité



À l'heure où les projecteurs institutionnels illuminent une façade de développement économique, la réalité sociale marocaine, elle, s'effrite en silence. La Fédération démocratique du travail (FDT), par la voix de son secrétaire général Youssef Aidi, lève le voile sur une situation alarmante : celle d'un secteur privé de plus en plus hostile, d'un gouvernement complice par son inertie et d'une politique sociale délibérément reléguée au rang de variable d'ajustement.

Dimanche 25 mai, lors du congrès fondateur de la FDT - Section M'diq-Fnideq -, le discours d'Aidi a résonné comme une gifle à l'hypocrisie ambiante. Un cri politique, social et humain qui devrait faire trembler les

décideurs s'ils daignent encore entendre la voix des travailleurs.

Le choix de M'diq-Fnideq pour l'ancrage local de la FDT n'est pas anodin. Région frontalière fragilisée par la fermeture du poste douanier de Bab Sebta, elle est le miroir cruel des ravages d'un désengagement gouvernemental aux conséquences socioéconomiques catastrophiques. L'arrêt brutal du commerce transfrontalier a laissé sur le carreau des milliers de femmes et d'hommes, privés du jour au lendemain de leur seul moyen de subsistance.

La "zone économique spéciale", présentée comme solution miracle, n'a tenu aucune de ses promesses. Elle a reproduit le schéma usé des projets déconnectés du terrain, imposés sans concertation et sans vision pour les populations concernées. Ni emplois décents, ni alternative viable : juste un mirage de développement pour camoufler l'abandon politique d'une région entière.

Mais c'est en évoquant le sort des travailleurs du secteur privé que Youssef Aidi a frappé le plus fort : « Certains œuvrent, sans scrupule, à l'instauration d'un système d'esclavage dans le secteur privé », a-t-il asséné, sans détour. Cette phrase, grave, n'est pas une figure de style. C'est un diagnostic clinique de la réalité vécue chaque jour par une main-d'œuvre exploitée et précarisée.

Dans l'industrie, le textile, la logistique ou encore l'agroalimentaire, les conditions de travail sont souvent indignes : salaires inférieurs au minimum légal, absence de couverture sociale, ab-

essentiels du système éducatif, assurant l'éveil pédagogique de toute une génération. Et pourtant, ils exercent dans la précarité la plus totale, sans statut clair, ni contrat digne, ni même reconnaissance de leur rôle fondamental.

Le secrétaire général de la FDT exhorte cette catégorie à s'organiser en interne, à travers une structure dédiée au sein de la Fédération, afin de mener le combat pour leur intégration et la reconnaissance pleine et entière de leur travail. Il s'agit là d'un enjeu fondamental. Celui de reconstruire le tissu syndical de la base, pour défendre l'intérêt général face à un gouvernement aux abonnés absents.

La tentative d'empêcher la tenue du congrès à la Maison de la culture de M'diq est le dernier symptôme d'un autoritarisme rampant qui gangrène les libertés syndicales au Maroc. Aidi ne mâche pas ses mots : ce harcèlement administratif n'est que le prolongement d'un projet politique visant à neutraliser toute forme d'organisation indépendante.

Pourquoi cette peur panique de voir la FDT se structurer, se renforcer, se démocratiser ? Parce que la Fédération dérange. Elle casse les codes d'un syndicalisme clientéliste. Certains, selon les mots d'Aidi, « veulent un syndicat qui se lève uniquement sur commande ». En face, la FDT construit une contrepuissance réelle, populaire, structurée. Une menace pour ceux qui veulent tout contrôler.

En évoquant le scandale des syndicats fantômes qui raflent des sièges lors des élections, Aidi met le doigt sur une autre plaie : la fraude organisée, la manipulation des scrutins, la cooptation de structures sans base réelle. Une manière, encore une fois, d'empêcher l'émergence d'un syndicalisme de rupture, en phase avec les aspirations profondes des travailleurs marocains.

La Fédération démocratique du travail ne se fait aucune illusion sur les obstacles à venir. Mais elle avance, déterminée à rendre aux salariés leur voix, leur dignité, leur pouvoir. « Nous irons jusqu'au bout », a lancé Youssef Aidi. Et ce combat n'est pas seulement syndical : il est profondément politique.

Il s'agit de réhabiliter la justice sociale comme principe fondateur d'un véritable projet national. De rompre avec une logique qui réduit l'humain à une variable comptable. De dire non à un ordre néolibéral qui transforme la pauvreté en fatalité et le droit en luxe.

Le Maroc est à la croisée des chemins. Soit il choisit la voie de l'exploitation, soit il s'engage résolument vers un nouveau pacte social fondé sur la justice, l'inclusion et la démocratie réelle. Dans cette lutte de haute intensité, la FDT s'impose comme l'un des rares remparts restants contre la privatisation de la dignité humaine.

Mehdi Ouassat

“

Youssef Aidi
*Certains œuvrent,
sans scrupule,
à l'instauration d'un
système d'esclavage
dans le secteur privé*

sence totale de représentation syndicale et licenciements abusifs à la moindre tentative d'organisation collective. Pendant que les indicateurs macroéconomiques s'emballent et que les classements internationaux encensent la compétitivité du Maroc, ce sont les travailleurs qui en paient le prix fort, sans que leurs droits les plus élémentaires soient respectés.

Ce paradoxe, la FDT l'éclaire d'un jour cru : oui, le Maroc réussit dans certains secteurs industriels — mais sur le dos d'une classe ouvrière surexploitée et abandonnée.

Le cas des éducatrices et éducateurs du préscolaire, longuement évoqué dans le discours de Youssef Aidi, illustre l'ampleur du mépris institutionnel. Ils forment pourtant l'un des maillons

“

La répression ne nous affaiblit pas, elle nous légitime. Elle prouve que notre combat est juste

Driss Lachgar lors de la séance inaugurale du Congrès général de l'Union de la jeunesse socialiste démocratique dans le monde arabe

Toute action commune ne peut aboutir que si nous faisons nôtre une constante inébranlable basée sur le respect rigoureux de l'intégrité territoriale de l'ensemble de nos pays arabes

Jamal Ech-choubki : Les jeunes arabes, les dirigeants de demain, mèneront le mouvement du changement

Fadi El Ouakili El Assraoui : Impératif d'immunisation de la jeunesse arabe face à l'exclusion et l'extrémisme

Fadi Hammad : L'accent doit être mis sur la responsabilité qui incombe aux jeunes progressistes face aux crises politiques, économiques et humaines dans les pays arabes



Le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachgar, a procédé, mardi 27 mai 2025, à l'ouverture des travaux du Congrès général de « la Jeunesse socialiste démocratique dans le monde arabe – Session de la Palestine – qui se tiennent sur invitation de la J-USFP du 27 au 30 mai 2025.

Ont pris part à cet événement environ 100 participants issus de 16 pays arabes, à savoir le Maroc, la Mauritanie, la Tunisie, la Libye, le Soudan, la Somalie, Djibouti, l'Égypte, la Jordanie, la Palestine, le Liban, la Syrie, l'Irak, le Yémen, Bahreïn et le Koweït.

Les travaux, dits « Session de la Palestine » ont été marqués par la présence et la participation de plus de 20 organisations partisanes et de jeunesse de même que nombre d'ambassadeurs et de diplomates arabes accrédités au Maroc outre des dirigeants de partis socialistes.

Par ailleurs, plusieurs experts, universitaires et chercheurs contribuent à ce conclave en débattant de questions et problématiques se rapportant à la jeunesse, à la situation en Palestine et aux défis auxquels est confrontée la région arabe, mais aussi à la portée de la social-démocratie.

Là-dessus, des visites seront organisées pour permettre aux participants d'être au fait des réalisations culturelles et urbanistiques à travers les différentes régions du Royaume du Maroc, notamment en matière d'infrastructures.

Les participants au Congrès général de « la Jeunesse socialiste démocratique » feront, d'autre part, des visites au siège du Parlement, à la ren-

contre du Groupe socialiste Opposition itihadie, au Mausolée Mohammed V pour se recueillir sur les tombes des défunts Rois, Mohammed V et Hassan II.

Tout au long de ces travaux et activités, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, est accompagné par l'ambassadeur de la Palestine à Rabat, Jamal Ech-choubki, le coordinateur de l'Alliance social-démocrate dans le monde arabe, Bassem Kamal, le secrétaire général de l'Union de la jeunesse social-démocrate dans le monde arabe, Al Houcine Al Hassani, le président de l'Union de la jeunesse socialiste démocratique dans le monde arabe, Fadi Hammad et le secrétaire général de la J-USFP, Fadi El Ouakili El Aâsraoui.

D'autre part, le Premier secrétaire, Driss Lachgar, accompagné de Jamal Ech-choubki, l'ambassadeur de Palestine au Maroc et l'ensemble des responsables précités, a prononcé une allocution d'ouverture de cet important forum en rappelant le contexte arabe et international dans lequel intervient ce congrès, « marqué par l'hégémonie et la dominance de l'incertitude au niveau international du fait des profondes mutations, par ailleurs accélérées que traverse le monde aux niveaux géopolitique et stratégique, de la montée inquiétante de la droite et du populisme et des conflits d'intérêts mais aussi du retour en force des tensions armées mettant en péril la sécurité et la paix internationales (Ukraine-Russie, Inde-Pakistan...) et le début de la disparition de la monopolisation qui a régné depuis la chute du mur de Berlin et l'émergence de nouvelles puissances telles que la Chine, l'Inde

et le Brésil... ».

Sur le plan arabe, Driss Lachgar n'a pas manqué de relever « la fissure inquiétante du rang arabe et la gravité de la persistance du génocide affectant le peuple palestinien des suites de l'incapacité politique et morale patente internationale de mettre un terme à cette guerre avec tout ce que cela engendre comme menaces au Moyen-Orient et dans l'ensemble de la région arabe », évoquant le phénomène de la poursuite de l'infiltration des projets ottoman et perse dans la région arabe et l'acharnement contre les libertés et l'obstruction de l'élan démocratique dans nombre de pays arabes.

Le Premier secrétaire du parti des forces populaires a souligné, parallèlement à ce constat global éloquent, que face à tous ces défis affectant la majorité des pays arabes, le mouvement social-démocrate arabe est appelé, plus que jamais, à l'unification agissante de ses rangs et à la rationalisation de son discours et son projet, « doin des slogans et de l'enthousiasme » afin de se profiler en « facteur sociétal et politique contribuant à la concrétisation des objectifs et aspirations des peuples arabes quant à la sécurité, la stabilité, le développement, la liberté et l'indépendance particulièrement du peuple palestinien ».

Et de mettre l'accent sur le fait que toute action commune ne peut être réussie et fructueuse « que si nous nous appuyons sur une constante qui n'appelle aucune concession ou négociation mais qui se manifeste dans le respect rigoureux de l'intégrité territoriale de l'ensemble de nos pays arabes ».

Pour sa part, l'ambassadeur de Palestine à

Rabat, Jamal Ech-choubki, a, dans son intervention, passé en revue les péripéties de la situation dramatique dans laquelle se débat le peuple palestinien des suites du génocide perpétré par le gouvernement Netanyahu, le nombre de martyrs ayant dépassé les 70 mille dans 18 mille enfants, outre plus d'un million d'enfants souffrant de la famine, notant à ce propos que c'est la première fois, à travers la planète, que l'on recourt à la famine dans une aussi infâme guerre.

L'ambassadeur palestinien a souligné, ensuite, que l'enfermement, l'encerclement et la destruction ravageuse du peuple palestinien ne font qu'accroître sa détermination et son attachement à son droit légal et légitime quant à l'autodétermination, qu'il n'y aura point de paix en l'absence d'une justice et qu'il n'y aura pas de justice sans mettre un terme à l'occupation et sans se soumettre aux résolutions des Nations unies.

Le diplomate palestinien Ech-choubki a saisi cette occasion pour exprimer « sa gratitude et ses remerciements au Royaume du Maroc, Roi, gouvernement et peuple pour le soutien constant à la question palestinienne », tout en louant les positions de l'Union socialiste des forces populaires à l'égard de la cause palestinienne et en rendant hommage au déploiement, à ce propos, de la Chahiba itihadie et de l'Union de la jeunesse social-démocrate en les qualifiant de « grenier des compétences et tribune des positions appuyant la Palestine » (...)

Quant à Bassem Kamel, coordinateur de l'Alliance social-démocrate dans le monde arabe, il a mis l'accent sur le caractère symbolique de l'appellation adoptée par ce forum, en Occurrence « Session de la Palestine », indiquant que la jeunesse arabe socialiste dispose de compétences à même de briser la domination des grandes puissances et appelant à l'implication de la jeunesse dans les directions partisanes et politiques...

En outre, Bassem Kamal n'a pas manqué de rendre hommage au Premier secrétaire, Driss Lachgar, pour les efforts qu'il déploie sur le plan politique quant à l'appui à l'action démocratique et sociale sur les plans arabe et international...

Là-dessus, le secrétaire général de l'Union de la jeunesse social-démocrate dans le monde arabe, Fadi Hammad, a mis en avant que ce congrès constitue un tournant rayonnant dans le processus de la démocratie socialiste...

Enfin, le secrétaire général de la J-USFP, Fadi El Ouakili El Aâsraoui, a exprimé la fierté de la Jeunesse itihadie de voir le Maroc accueillir, pour la première fois, ce congrès qui s'est développé et élargi en intégrant 16 organisations, tout en mettant en avant que cette rencontre se présente comme une réelle opportunité de renouvellement de l'engagement vis-à-vis des principes partagés de la liberté, la dignité, la justice sociale et les droits de l'Homme (...).

Rachid Meftah

Rapport de la Cour des comptes

Les finances de l'USFP sont saines et transparentes



À l'issue de l'audit complet auquel ont été soumis les comptes du parti au titre de l'exercice financier 2023, le rapport publié par la Cour des comptes indique que la situation financière de l'USFP se caractérise par la transparence et la rigueur. Le parti a soumis ses documents comptables via la plateforme numérique du Conseil dans les délais légaux impartis, accompagnés d'un certificat d'un expert-comptable attestant de leur exactitude sans aucune réserve.

A cet effet, le rapport révèle que le parti s'est acquitté de l'ensemble de ses obligations financières vis-à-vis du Trésor public. Il a ainsi restitué les montants non utilisés du soutien annuel additionnel reçu au titre de l'année 2022, destiné à couvrir les frais d'études et de missions de recherche, pour une valeur de 95.896,03 dirhams. Le parti a également remboursé la somme de 329.485,58 dirhams provenant de la contribution de l'Etat aux frais de gestion de l'année 2023, traduisant ainsi son respect des

normes financières et juridiques.

Le rapport ajoute que l'analyse des postes de ressources fait apparaître que le total des ressources du parti s'élève à 6.175.573,08 dirhams. La contribution de l'Etat à la couverture des dépenses de gestion en constitue la part la plus importante, avec 4.827.240,08 dirhams, soit 78,17% du total des ressources. Les cotisations des membres et les contributions arrivent en deuxième position avec un montant de 1.172.204,00 dirhams, représentant

18,98%, tandis que la part du soutien dédié au renforcement de la représentation des femmes ne dépasse pas 1,63% des ressources totales.

S'agissant des dépenses, le parti a engagé au cours de la même année une somme de 4.598.567,70 dirhams, dont 87,77% ont été consacrés aux frais de fonctionnement, enregistrant une baisse notable par rapport à l'année 2022. Par ailleurs, un montant de 418.204,00 dirhams a été alloué à l'acquisition d'immobilisations, traduisant une politique d'investissement équilibrée tenant compte des exigences du développement institutionnel. Il est à noter que le parti a intégré dans son actif un bien immobilier acquis en 2010 pour une valeur de 450.000,00 dirhams, après avoir achevé les démarches juridiques nécessaires.

Le rapport n'a pas manqué de souligner les efforts du parti en matière de promotion de la participation politique des femmes, avec une enveloppe de 144.018,85 dirhams dédiée au soutien de la représentation féminine, ce qui équivaut à 3,13% du total des dépenses.

En conclusion, la Cour des comptes a adressé ses recommandations au ministère de l'Intérieur, l'appelant à intensifier les efforts visant à recouvrer les montants de soutien indûment perçus ou non justifiés par les partis politiques, estimés à un total de 21,96 millions de dirhams. Elle a également mis l'accent sur l'importance de renforcer les capacités comptables des partis par l'organisation de programmes de formation spécialisés, l'élaboration de guides procéduraux et le développement de systèmes d'information intégrés, afin de garantir la transparence financière et le respect des meilleures pratiques comptables.

H.T

Amina Bouayach appelle à ériger l'IA en vecteur de promotion des droits humains

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI), Amina Bouayach, a appelé mardi à ériger les systèmes d'intelligence artificielle et des algorithmes en vecteur de protection de l'être humain et de promotion des droits.

Intervenant depuis Rabat par visioconférence à l'ouverture de la Conférence internationale sur le thème "Intelligence artificielle et droits humains : opportunités, risques et perspectives pour un meilleur avenir", Mme Bouayach a souligné que le droit international relatif aux droits de l'Homme, l'un des acquis les plus fondamentaux de la communauté internationale, ne constitue pas un obstacle à l'innovation, mais plutôt un cadre universel garantissant un accès pour tous aux technologies.

La présidente du CNDH a rappelé que l'espace numérique, les technologies de pointe et les systèmes d'IA sont en train de remodeler profondément le monde et d'influencer notre quotidien, précisant qu'il s'agit de domaines qui suscitent débats, initiatives et préoccupations.

"L'innovation est aujourd'hui le moteur de services intelligents, efficaces et de qualité", a-

t-elle affirmé, relevant cependant les inégalités croissantes engendrées par cette révolution technologique dans le monde.

L'innovation n'est plus un choix, mais une nécessité impérieuse, tout comme le respect des droits et libertés fondamentaux, a fait valoir la présidente du CNDH, plaidant pour une gouvernance internationale concertée et inclusive, fondée sur le respect effectif des droits de l'Homme, afin de garantir un usage collectif, sûr et bénéfique de l'IA.

A cet égard, Mme Bouayach a insisté sur le rôle central des institutions nationales des droits de l'Homme qui ne se contentent pas de soumettre avis et recommandations aux gouvernements et acteurs quant aux usages de l'IA, mais évaluent également ses impacts sur l'effectivité des droits.

"Nous recevons et traitons des réclamations liées aux atteintes potentielles aux droits et libertés induites par ces systèmes et nous plaidons en faveur de garanties et de mécanismes d'équité", a-t-elle fait savoir.

Elle a réitéré son appel à mettre en lumière les effets de l'espace numérique et des systèmes d'IA sur les droits de l'Homme, notamment en ce qui concerne les violences basées sur le genre facilitées par la technologie, les atteintes à la vie privée, la discrimination, les dis-



cours de haine, l'incitation à la violence et les entraves à un accès équitable aux droits.

Outre Mme Bouayach, le Royaume est représenté à cet événement de deux jours, organisé à l'initiative du Comité national qatari des droits de l'Homme, par Mohamed Aujjar, ancien ministre et acteur des droits humains, qui a présidé une session intitulée "Déployer l'intelligence artificielle au service des droits de l'Homme", et par Abdelghani Berdi, chef de

la Division des technologies, de l'espace numérique et des droits humains et directeur par intérim des communications au CNDH.

L'objectif de cette rencontre tenue en coopération avec plusieurs institutions internationales, régionales et locales, est d'explorer la double nature de l'IA à la fois comme outil de progrès et comme défi potentiel pour les droits humains et la démocratie, à travers des discussions plénières et des groupes de travail.

Omar Hilale : *La vision de SM le Roi guidera la présidence marocaine du Comité de l'ONU sur la coopération Sud-Sud*



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies, Omar Hilale, a souligné, mardi à New York, que la vision de SM le Roi Mohammed VI pour la coopération Sud-Sud guidera la présidence marocaine des travaux du Comité spécialisé de l'ONU.

"La vision Royale de la coopération Sud-Sud guidera la présidence marocaine des travaux du Comité pour renforcer les valeurs de solidarité, de respect mutuel et de co-développement entre les pays du Sud", a affirmé M. Hilale à l'ouverture de la 22ème session de ce Comité de haut niveau.

A cet égard, l'ambassadeur a mis en exergue le modèle marocain, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, "qui place la coopération Sud-Sud au cœur de sa politique étrangère, fondée sur la solidarité, en particulier avec nos frères et sœurs africains, et de plus en plus avec les pays d'Amérique latine, des Caraïbes et du Pacifique".

Pour sa part, l'administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Achim Steiner, qui est intervenu au terme de son mandat de 8 ans à la tête de l'agence onusienne, a rendu hommage à Sa Majesté le Roi et salué l'en-

gagement du Maroc sous l'impulsion du Souverain, en faveur de la mise en place de plateformes dynamiques de coopération Sud-Sud.

Il a indiqué que le PNUD intensifie sa collaboration avec le Royaume pour soutenir et renforcer ces initiatives, en droite ligne avec la vision et l'action que le Maroc promeut depuis plusieurs années sur la scène internationale.

Le responsable onusien a, en outre, souligné l'importance croissante de la coopération Sud-Sud comme levier de solutions concrètes et adaptées aux réalités du développement, mettant en relief les efforts col-

lectifs déployés par de nombreux pays et régions afin de tirer parti de cette proximité d'expérience, source d'innovation et d'efficacité.

L'ambassadeur Hilale a rappelé à cet effet que dans un contexte international caractérisé par une montée des incertitudes, l'intensification des tensions géopolitiques et la fréquence accrue des chocs climatiques, la présidence marocaine intervient dans un moment charnière pour la coopération multilatérale.

Il a évoqué, dans ce contexte, la situation du financement international pour le développement qui affiche actuellement ses niveaux les plus bas, marqué par une stagnation préoccupante de l'aide publique pour le développement et l'exclusion de plusieurs pays en développement y compris les pays à revenu intermédiaire, des formes de soutien et de financement concessionnel.

Après avoir rappelé que la coopération Sud-Sud ne saurait se substituer à la coopération Nord-Sud, mais qu'elle en constitue un complément essentiel, M. Hilale a insisté sur son rôle crucial pour préserver la solidarité internationale, aujourd'hui mise à l'épreuve.

Il a également souligné l'importance croissante de la coopération triangulaire, qui vient renforcer la coopération Sud-Sud en permettant aux pays en développement d'élargir leur accès à des ressources, des expertises et des capacités techniques diversifiées.

Le diplomate s'est, par ailleurs, félicité de la coopération fructueuse que le Maroc entretient avec le Bureau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud dirigé par Dima Alkhatib.

Les travaux de ce comité de haut niveau, qui se poursuivent jusqu'à ce vendredi, seront sanctionnés par l'adoption d'une décision sur la coopération Sud-Sud qui sera soumise à l'Assemblée générale.

Les autorités syriennes confirment la fermeture des locaux occupés par les séparatistes du "polisario" à Damas

Dans le cadre de la visite à Damas de la mission technique marocaine chargée de préparer la réouverture de l'ambassade du Royaume du Maroc en Syrie, une mission conjointe, composée de responsables marocains et de hauts responsables syriens, s'est déplacée sur le terrain pour constater la fermeture effective du bureau des séparatistes du "polisario" dans la capitale syrienne.

Les autorités syriennes ont réaffirmé, par ce geste, leur engagement à respecter la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Royaume, reje-

tant toute forme de soutien aux entités séparatistes.

Cette démarche témoigne aussi de la ferme volonté de la Syrie de renforcer sa coopération bilatérale avec le Maroc et de promouvoir la stabilité régionale.

La décision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de rouvrir l'ambassade du Maroc à Damas marque une nouvelle ère dans les relations maroco-syriennes.

La fermeture du bureau du "polisario" en Syrie constitue, elle, une traduction tangible de cet engagement mutuel en faveur de l'intégrité territoriale du Royaume.

Une mission technique du MAE en Syrie

Pour opérationnaliser la décision Royale de réouverture de l'ambassade du Maroc à Damas

Conformément à la décision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, de rouvrir l'ambassade du Royaume du Maroc à Damas, une mission technique du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger s'est rendue dans la capitale syrienne pour finaliser les modalités pratiques liées à cette réouverture.

Dans ce cadre, la délégation marocaine a engagé des discussions avec de hauts responsables du ministère syrien des Affaires étrangères et des Expatriés, portant sur les aspects logistiques, juridiques et diploma-

tiques de cette opération.

Ces entretiens s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes Instructions Royales visant à renouer les relations diplomatiques entre les deux pays frères.

Il y a lieu de rappeler que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a annoncé, dans Son Message au 34e Sommet arabe, tenu le 17 mai à Bagdad, la décision de rouvrir l'ambassade du Royaume du Maroc à Damas, fermée depuis 2012.

Le Souverain avait souligné que cette mesure "contribuera à élargir les perspectives des relations historiques entre les deux pays et les deux peuples frères".

Lors du séminaire régional du Comité des 24 de l'ONU

M'hamed Abba met en avant la dynamique internationale en faveur de la marocanité du Sahara et du plan d'autonomie



Le membre élu de la région de Laâyoune Sakia El Hamra, M'hamed Abba, a mis en avant, lors du séminaire régional du Comité des 24 de l'ONU (C24) tenu récemment à Dili au Timor-Leste, la dynamique internationale en faveur de la marocanité du Sahara et en appui à l'initiative d'autonomie présentée par le Royaume pour clore définitivement ce différend régional.

M. Abba, qui participait à ce séminaire sur invitation de la présidente du C24 comme c'est le cas depuis plusieurs années, a souligné que ce soutien international ne cesse de se consolider, rappelant à ce propos la décision historique des Etats-Unis qui viennent de réaffirmer leur reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Il a également rappelé la position de la France et de plusieurs autres pays, notamment européens et africains, qui soutiennent l'initiative marocaine d'autonomie comme la solution la plus sérieuse, réaliste et crédible au différend régional artificiel autour du Sahara marocain.

Dans cette dynamique, une trentaine de pays ont décidé d'ouvrir des consulats généraux à Laâyoune et Dakhla, marquant ainsi la dynamique irréversible de la marocanité du Sahara, a-t-il dit.

Abondant dans le même sens, M. Abba a relevé que plus de 117 pays soutiennent le plan marocain d'autonomie, une initiative ancrée dans le droit et le consensus international et qui préserve la souveraineté et l'intégrité territoriale du Royaume, notant que cette proposition, qualifiée de sérieuse et crédible par le Conseil de sécurité, accorde de larges pouvoirs d'autonomie aux populations locales, respecte l'identité culturelle de cette partie du Maroc et garantit la représentativité.

Evocant la dynamique socio-économique tous azimuts engagée dans les provinces du Sud sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, il a souligné que le Maroc, depuis le parachèvement de son intégrité territoriale en 1975, a fait le choix irréversible de faire de cette partie du Royaume un modèle du développement durable et inclusif.

"Le Sahara marocain est aujourd'hui un espace dynamique d'opportunités, où la démocratie, les infrastructures, l'énergie propre et la justice sociale sont les piliers d'une nouvelle ère", a-t-il fait valoir.

L'élu du Sahara marocain a fait observer que cette dynamique réformatrice s'est accélérée davantage avec le lancement en 2015 par Sa Majesté le Roi du nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud, notant que ce modèle mobilise toutes les énergies pour développer des secteurs à haute valeur ajoutée et garantir que tous les citoyens du Sahara marocain vivent dignement.

Il a dans ce cadre cité plusieurs projets structurants qui visent à renforcer la compétitivité et à attirer les investissements tout en répondant directement aux besoins de la population locale comme la voie express Tiznit-Dakhla, estimant que cette route favorisera le commerce, les voyages et l'intégration régionale à une échelle sans précédent.

Parmi ces chantiers qui transforment la région en un hub économique dynamique figure également le Port Atlantique de Dakhla, un projet stratégique appelé à devenir une porte d'entrée commerciale majeure vers l'Afrique de l'Ouest, a dit M. Abba, ajoutant que cette structure consolide la position des provinces du Sud comme passerelle essentielle entre le Royaume et le reste du continent.

Pour lui, "il s'agit d'une diplomatie par le développement, une initiative Royale qui réaffirme l'engagement du Maroc en faveur de la solidarité et de l'intégration économique africaines".

Et de poursuivre que parmi les projets structurants visant à renforcer la compétitivité et l'attractivité de la région figurent également un technopole à Foum El Oued (2 milliards de dirhams) qui abrite l'Université multidisciplinaire Mohammed VI de Laâyoune, un lycée d'excellence et

un centre de compétences et de qualification. A cela s'ajoutent la première école de médecine des provinces du Sud (257 millions de DH) et un centre hospitalier universitaire (1,2 milliard de DH) d'une capacité de 500 lits.

Il a de même indiqué que le Sahara marocain est en passe de devenir un acteur majeur de la transition énergétique nationale, notant que les centrales solaires de Noor Laâyoune et Noor Boujdour, ainsi que les parcs éoliens de Tarfaya et d'Akhfennir, contribuent non seulement à réduire les émissions de carbone, mais renforcent également le leadership du Maroc dans l'action climatique mondiale.

Concernant la région de Laâyoune-Sakia Al Hamra, qui affiche l'un des taux de PIB par habitant les plus élevés du Royaume, dépassant les 71.000 MAD en 2024, M. Abba a souligné qu'il ne s'agit pas seulement d'une statistique, mais de la preuve d'un modèle qui fonctionne, guidé par une vision Royale avant-gardiste.

Évoquant les conditions sombres qui continuent d'étouffer la vie dans les camps de Tindouf (Sud-ouest de l'Algérie), l'intervenant a relevé que les populations séquestrées dans ces camps sont privées de leur identité, de la liberté de mouvement et de leurs droits les plus élémentaires.

Il a noté que le pays hôte refuse tout recensement de ces populations, faisant ainsi obstruction aux obligations les plus fondamentales de l'ONU et ignorant la résolution 2654 du Conseil de sécurité.

M. Abba s'est en outre élevé contre le détournement systématique de l'aide humanitaire destinée à la population des camps de Tindouf, confirmé une fois de plus par le Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi que contre l'endoctrinement et l'enrôlement militaire des enfants dans ces camps.

Ouverture à Laâyoune d'un centre pour le traitement des demandes de visa pour la France

Un nouveau centre TLS contact a été inauguré, mardi à Laâyoune, en vue de faciliter l'accès aux demandes de visa pour la France pour les habitants des provinces du Sud du Royaume.

La cérémonie d'inauguration de cette structure s'est déroulée en présence notamment de l'ambassadeur français au Maroc, Christophe Lecourtier, du wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate, et des élus.

L'ouverture de ce centre s'inscrit dans la dynamique de renforcement des services consulaires français dans les pro-

vinces du Sud du Royaume.

"L'ouverture de ce centre reflète l'engagement de la France pris il y a quelques mois pour élargir ses activités consulaires aux provinces du Sud, offrant ainsi des services de proximité aux habitants de ces provinces", a souligné M. Lecourtier, en marge de l'inauguration officielle du nouveau siège de TLS contact, qui est un opérateur chargé du traitement des demandes de visas pour la France.

"A travers le prestataire TLS contact, chaque citoyen a le droit de déposer son dossier, de faire l'enrôlement biométrique, et de mettre ses empreintes", a-t-il expliqué, faisant savoir que les pas-

seports seront envoyés vers le centre de Casablanca, où un agent consulaire imposera la vignette du visa, avant de les faire retourner à Laâyoune.

Cette nouvelle mesure offre ainsi un service de proximité de qualité aux demandeurs de visas pour des raisons professionnelles, médicales, commerciales et touristiques, en leur épargnant les déplacements vers la ville d'Agadir, a-t-il poursuivi.

Le diplomate français a aussi relevé que l'ouverture de ce centre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements pris par le président français Emmanuel Macron, à l'occasion de sa visite d'Etat au Maroc en oc-



tobre 2024, à l'invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Par ailleurs, il a souligné que les provinces du Sud du Maroc constituent "le nouvel horizon de l'action de l'ambassade de France", citant à cet égard le projet de construction de l'établissement scolaire français OSUI Paul

Pascon à Laâyoune, la mise en place prochainement d'une Alliance française dans la même ville, et l'implantation des entreprises françaises, en particulier après la visite qu'a effectuée le directeur général de l'Agence française de développement (AFD), Rémy Rioux.

Le 1^{er} Dou Al Hijja 1446 H correspond au jeudi 29 mai 2025 et l'Aïd Al Adha célébré le samedi 7 juin

Le 1^{er} Dou Al Hijja de l'année 1446 de l'Hégire correspond au jeudi 29 mai 2025 et l'Aïd Al Adha sera célébré le samedi 7 juin, a annoncé mardi le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Dans un communiqué, le ministère précise que le croissant lunaire annonçant le mois de Dou Al Hijja de l'an 1446 de l'Hégire n'a pas été observé mardi soir (27 mai).

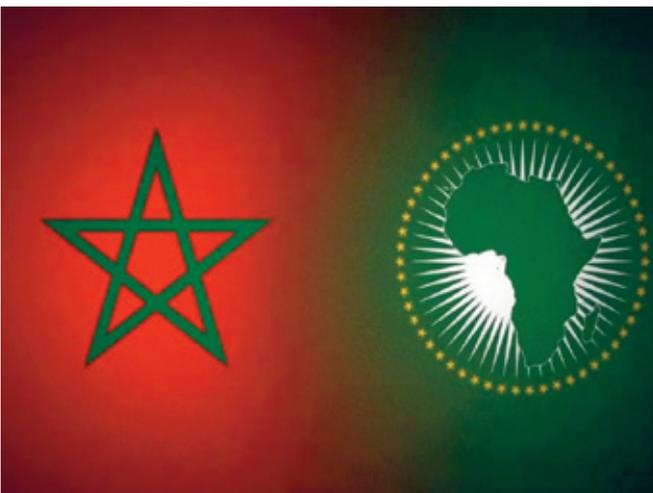
De ce fait, le mois de Dou Al Qaïda 1446 H aura compté 30 jours et le 1^{er} Dou Al Hijja est le jeudi 29 mai 2025, et l'Aïd Al Adha sera par conséquent célébré le 10 Dou Al Hijja 1446 cor-

respondant au 07 juin 2025.

Puisse Dieu combler en ce mois béni SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Moumine, protecteur de la Nation et de la religion, que Dieu L'assiste, de Sa bénédiction, de Ses faveurs et de Ses bienfaits, et renouveler pareilles occasions pour le Souverain dans la gloire et pour SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, SAR le Prince Moulay Rachid et l'ensemble des membres de l'Illustre Famille Royale dans le bien-être et pour le peuple marocain et la Oumma islamique dans le progrès et la prospérité, conclut le communiqué.



Mise en avant à Saint-Domingue de l'engagement du Maroc en faveur du co-développement de l'Afrique



L'engagement du Maroc en faveur du co-développement du continent africain a été mis en avant à Saint-Domingue, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Afrique en République dominicaine.

Lors de cet événement, l'ambassadeur du Maroc dans ce pays des Caraïbes, Hichame Dahane, a souligné le caractère stratégique et complémentaire des trois initiatives lancées conformément à la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI: le gazoduc Afrique-Atlantique, l'Initiative Royale pour faciliter l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique, et le Processus des Etats africains atlantiques.

Ces trois initiatives s'inscrivent dans la continuité de l'engagement multiforme, solidaire et actif du Maroc envers l'Afrique, a dit M. Dahane cité dans un communiqué de l'Ambassade du Royaume qui a célébré, lundi, pour la 4^{ème} année consécutive, la Journée de l'Afrique, en partenariat avec l'Université autonome de Saint-Domingue et l'Association dominicaine d'amitié avec le Maroc.

L'événement a réuni de nombreuses personnalités dominicaines, dont le ministre de l'Enseignement supérieur, Franklin Garcia Fermin, ainsi que des ambassadeurs, des députés, des représentants du monde aca-

démique et médiatique, outre des membres de la communauté marocaine résidant en République Dominicaine.

L'ambassadeur a évoqué, à cette occasion, la coïncidence de cette journée avec la célébration de la Journée internationale du football, en soulignant la solidarité sportive effective du Maroc avec les pays africains, à travers notamment la mise à disposition de ses infrastructures sportives et le partage de son savoir-faire technique en matière de formation.

A cet égard, il a rappelé l'organisation par le Maroc de la CAN 2025, de la Coupe du monde de football 2030, ainsi que des cinq prochaines éditions de la Coupe du monde féminine U-17 de la FIFA, de 2025 à 2029.

Evoquant la célébration, ce 29 mai, de la Journée internationale des Casques bleus, le diplomate a souligné l'engagement historique, constant et effectif du Maroc en faveur de la paix et de la stabilité de l'Afrique, tenant compte du paradigme paix-sécurité-développement.

Il a rappelé que cet engagement s'est traduit par la participation du Maroc aux opérations de maintien de la paix de l'ONU depuis 1960, ainsi que par ses efforts de médiation dans le règlement pacifique des conflits en Afrique.

Fuite des cerveaux en Afrique

Appel à l'élaboration de stratégies concrètes pour une meilleure valorisation du capital humain

L'élaboration de stratégies concrètes et la valorisation du capital humain pour faire face à la problématique de la fuite des cerveaux en Afrique, ont été au centre d'une conférence, organisée, mardi à Rabat, en présence de plusieurs responsables, universitaires et étudiants issus de différents pays africains.

Lors de cette rencontre initiée par l'ONG "Action pour l'éducation citoyenne" (APEC Internationale), sous le signe "La fuite des cerveaux en Afrique", les participants ont plaidé pour la mise en place de stratégies efficaces permettant de créer un environnement attractif pour les chercheurs, les professionnels et les jeunes diplômés, en vue de transformer ce défi en un levier de développement durable et inclusif.

Dans ce sens, le doyen du corps diplomatique africain et ambassadeur du Cameroun au Maroc, Mouhamadou Youssifou, a indiqué que l'avenir de l'Afrique repose sur le capital humain, surtout les jeunes, soulignant que la fuite des cerveaux constitue un sujet complexe et nécessite une réflexion approfondie et des solutions concertées.

Il a, ainsi, appelé les pays africains à mettre en place des mécanismes efficaces pour freiner, voire mettre un terme à ce phénomène, en insistant sur l'urgence pour le continent de préserver sa main-d'œuvre qualifiée, notamment les ingénieurs, les médecins, les enseignants et autres compétences africaines.

Ce fléau qui touche l'ensemble des Etats africains exige une vision multidimensionnelle, a-t-il insisté, notant que l'Afrique est engagée dans une dynamique de développement continu.

De son côté, le président de l'APEC, Aboubacar Aldo Kourouma, a fait savoir que ce phénomène représente un obstacle majeur au développement du continent africain, le

qualifiant de problématique cruciale ayant un impact profond sur l'avenir de l'Afrique.

Il a, à cet égard, mis l'accent sur l'importance de trouver une solution africaine, conçue et portée par les Africains eux-mêmes.

M. Kourouma a plaidé en faveur de la création, par les Etats africains, d'un cadre propice et attractif permettant aux étudiants partis se former à l'étranger de revenir dans leur pays d'origine et de mettre au service de leur nation les compétences et le savoir acquis dans leurs pays d'accueil.

Pour sa part, l'ambassadrice de la République de Guinée-Bissau au Royaume, Filomena Mendes Mascarenhas Tipote, a souligné que cette problématique concerne l'ensemble des pays africains, estimant qu'il est désormais impératif de réfléchir à des stratégies concrètes à mettre en œuvre pour y faire face.

Mme Tipote a tiré la sonnette d'alarme quant au risque de désertification humaine, affirmant qu'il est urgent d'adopter des politiques adaptées et de trouver des solutions efficaces pour endiguer ce fléau.

À travers ce conclave, l'APEC Internationale ambitionne d'analyser les causes et les effets de la fuite des cerveaux sur le développement socio-économique des pays africains, tout en sensibilisant les décideurs politiques, les acteurs académiques et le grand public à l'importance de valoriser le capital humain qualifié.

Cette rencontre vise également à promouvoir la coopération régionale et internationale en faveur de programmes éducatifs attractifs et de la création d'opportunités locales.

Au programme de cette conférence figurent deux panels, "Analyser les causes profondes de la fuite des cerveaux en Afrique" et "Comment encourager le retour des compétences".

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

JeuX & LoIsirs

GRATIN	RAVAUDEUR	MICMAC	SYMBOLE DE L'ÉTAÏN	TAUDIS	EN VOL	COMMÉMORATION	MÉTAL PENSION	LIT	PRISE DE PASSION
CASSE							CENT MÈTRES CARRÉS	EN DÉPIT	
CENTIME			PRONOM		TRAVAIL PÉNIBLE				
CHEVELURE TISSU								SODIUM TOUT AUTOUR	
					DUPAS MÉTAL				
MAGNÉS-ILUM			POÈME LYRIQUE	CEPENDANT			PERSONNE MÉCHANTE SORT		
TRANSFORMATION				BISTROT QUARTIER D'ALEP				RECUEIL DE BONS MOTS	FIN D'ANNÉE
					RÈGLE PLATE BISON		BAUDET		
USTENSILE DE CUISINE		HARASSANTE EN BERNE							
COUVERT DE DUNES				ÉRUCTION			EN AOÛT RADIUM		NOTE
SANS MOTIF MÉTAL				ALLIER				VIEILLE CITÉ	
		ROULÉS				DÉSOLÉ			

Solution mots flechés d'hier

A	N	B	H	A					
G	R	A	V	I	D	E	S	O	T
N	E	E	O	S	E	R	E	R	E
C	O	L	L	A	N	C	I	P	A
P	E	U	E	T	A	B	L	E	
O	V	A	L	P	A	G	A		
C	E	R	N	A	G	E	R	B	E
H	U	N	O	E	P	O	L	I	
S	E	R	P	E	B	O	L		
T	R	E	S	O	R	E			
S	U	D	E	C	U				
N	O	S	N	U	A	N	C	E	S
S	I	D	E	R	U	R	G	I	S

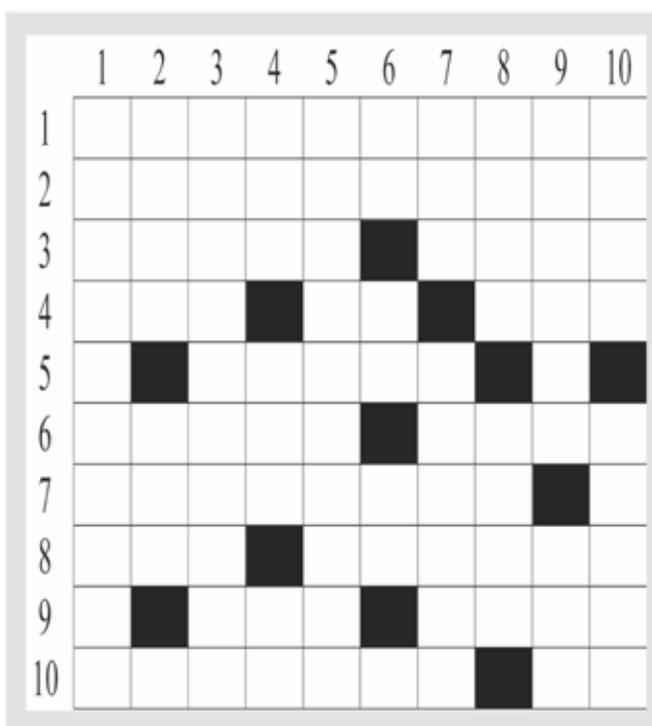
Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia
Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab
Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouithy
 Mourad Tabet
 Wafaa Mejdoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Meïtah
Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi
Directeur artistique
 Fouad Ezzafir

Service technique
 Khadija Sabi (Responsable)
 Myriem Rehane
 Khadija Halafi
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmardi
Révision
 Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
 Asmaa Tabaa
Photographe
 Ahmed Laaraki
Correspondants
 Ahmadou El Katab
 Abdellali khallad (Essaouira)
Collaborateurs
 Chouaib Sahnoun
 Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc
E-mail:
 Liberation@libe.ma
Téléphone:
 0522 61.94.04
Fax de la rédaction:
 0522 62.09.72
Service annonces et publicité
 E-mail:
 annoncesliberation@libe.ma
 Youssef El Gabs
 Mouna El Youssoufi
 Loubna Baghdadi
 Latifa Mounib
 Rkia Ait Dahman
 Siham Zaïher
 Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: (0522) 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 60.23.44
 Fax: (0522) 31.28.10
Imprimerie
 Les Editions Maghrébines
Distribution
 SAPRESS
 Dossier DE PRESSE 130 / 64
Site web: www.libe.ma
Journal Libération
 Libération Maroc


Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Criard
- 2- Hausserai la mise
- 3- Averti - Souterrain
- 4- Ecluse - Affirmatif - Plante textile
- 5- Punaises d'eau
- 6- Indifférente - Déchet azoté
- 7- Plénitude
- 8- Porte grain - Usés
- 9- Grivois - Madré
- 10- Epreintes - Tous à l'amphi

VERTICALEMENT

- 1- Très
- 2- Hausse - Fossé
- 3- Folie
- 4- Seuil - Choisi - Sélénium
- 5- Inopinées
- 6- Scandium - Id est - Ci, dans un sens
- 7- Façon de boire - Couture dans le vin
- 8- Mer d'Asie - Décodé à nouveau
- 9- Vaisseau - Cardinal
- 10- Possessif - Crochets

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

4		1						9
		5	1	4	3			6
6	8				9		3	
5				9			6	
	7	9				1	4	
	6			1				2
	9		2				5	3
7			9	8	6	2		
8						6		7

Difficile

	3	8			1			
	2			9				4
		4				5		1
				7			4	
			9	3	2			
	5			2				
8		3				1		
2				5			3	
			8			7	9	

Moyen

1		2	6					
	8		9	1				2
3	4		5		2			9
		8				7		
	1		7		5		6	
		4					3	
4			8		7		9	3
8				9	3		5	
					1	2		8

Expert

2				8		6	5	
	6		1			2		
3					9			
			8					4
		5		4		6		8
4					7			
			2					7
		8				1		9
	1	7		4				5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	4	7	5	1	3	8	6	9
9	5	3	6	8	4	7	1	2
1	6	8	7	2	9	3	5	4
8	2	1	9	5	7	6	4	3
6	3	9	2	4	8	1	7	5
5	7	4	1	3	6	2	9	8
7	8	6	4	9	2	5	3	1
4	1	2	3	6	5	9	8	7
3	9	5	8	7	1	4	2	6

Difficile

7	6	2	8	1	3	4	5	9
3	1	9	4	5	2	8	6	7
8	5	4	9	6	7	2	1	3
2	8	3	5	7	4	6	9	1
1	9	7	2	8	6	3	4	5
5	4	6	1	3	9	7	8	2
9	7	5	3	4	8	1	2	6
6	2	8	7	9	1	5	3	4
4	3	1	6	2	5	9	7	8

Moyen

1	8	6	5	7	2	9	3	4
9	5	4	3	8	1	7	2	6
3	7	2	6	4	9	8	5	1
4	6	7	1	5	8	2	9	3
2	1	5	9	3	4	6	7	8
8	3	9	2	6	7	4	1	5
7	2	8	4	1	3	5	6	9
6	4	3	7	9	5	1	8	2
5	9	1	8	2	6	3	4	7

Expert

7	1	4	3	8	9	2	5	6
2	8	3	4	6	5	7	9	1
6	9	5	2	1	7	4	8	3
9	2	6	7	4	3	5	1	8
8	4	7	9	5	1	6	3	2
5	3	1	6	2	8	9	4	7
3	5	2	1	7	4	8	6	9
1	6	8	5	9	2	3	7	4
4	7	9	8	3	6	1	2	5

Economie

La part du secteur informel dans la production nationale est passée de 15% en 2014 à 10,9% en 2023

Plus d'unités, moins de poids économique

En dépit d'une croissance en valeur absolue, la contribution relative du secteur informel à la production nationale a baissé entre 2014 et 2023, selon le Haut-commissariat au plan (HCP).

Le chiffre d'affaires annuel du secteur informel est passé de 409,4 à 526,9 milliards de dirhams entre 2014 et 2023, ce qui correspond à une progression de 28,7%, note d'emblée le Haut-commissariat soulignant que cette hausse reste modérée avec un taux de croissance annuel moyen de 2,6%.

Par ailleurs, selon les résultats de l'Enquête nationale sur les unités de production opérant dans l'informel 2023/2024, «la production informelle a également progressé, atteignant 226,3 milliards de dirhams en 2023, soit une augmentation globale de 22,3%».

Cependant, le HCP note qu'en dépit «cette augmentation en valeur absolue, la part du secteur informel dans la production nationale hors agriculture et administration publique est passée de 15% en 2014 à 10,9% en 2023».

Bien que sa part ait légèrement diminué, passant de 34,7% en 2014 à 30% en 2023, le commerce demeure le secteur principal dans la structure de la production du secteur informel, poursuit le HCP relevant, en revanche, une progression significative des services qui ont atteint 24% en 2023 contre 18,6% en 2014.

Toujours selon le HCP, «le secteur du BTP se maintient de manière stable autour de 18,4%, contre 18,1% en 2014», ajoutant, par ailleurs, que la part de l'industrie dans la production du secteur informel a légèrement reculé, passant de 28,6% à 27,7%.

Dans l'industrie, les données recueillies montrent que «l'alimentaire gagne en poids (49,2% en 2023 contre 36,2% en 2014), au détriment du textile et habillement (16% contre 27,7%)», a fait remarquer l'institution relevant que les services sont dominés par le transport (37,2%) et la restauration/hôtellerie (29,4%).

Quant au commerce, il reste centré sur le commerce de détail (63,9%), et les travaux de finition renforcent leur place dans le BTP (57,1%).

En hausse par rapport à 2014 (103,34 milliards de dirhams), avec un taux de croissance annuel moyen de 3,06%, le secteur informel a généré 138,97 milliards de dirhams de valeur ajoutée en 2023, poursuit le HCP précisant que sa contribution à la valeur ajoutée nationale hors agriculture et administration publique est passée de 16,6% en 2014 à 13,6% en 2023. S'agissant du commerce, il «reste le principal secteur contributeur (38,9% contre 43,1%), en recul, au profit des services (25,6% contre 19,9%) et du BTP (14,8% contre 14,3%)». L'industrie voit de son côté sa part diminuer de 22,8% à 20,8%.

Enfin, «la valeur ajoutée moyenne du secteur informel par UPI est de 68.499 DH, avec de fortes disparités: les 20% les plus productives concentrent 65,4% de la valeur ajoutée totale», note le HCP.

Alain Bouithy

Secteur informel

Environ 2,03 millions d'unités de production informelles recensées en 2023

Le Maroc a recensé près de 2,03 millions d'unités de production informelles (UPI) en 2023, soit plus de 353.000 qu'en 2014, annonce le Haut-commissariat au plan (HCP) qui vient de rendre publics les principaux résultats de son enquête sur les unités de production opérant dans l'informel 2023/2024.

«Cette croissance est principalement urbaine avec 77,3% des UPI localisées en milieu urbain, et une forte concentration dans la région de Casablanca-Settat (22,7%)», a indiqué l'institution publique précisant que les UPI sont majoritairement de très petite taille, 85,5% sont constituées d'une seule personne. L'enquête, qui concerne toutes les unités de production non agricoles ne disposant pas d'une comptabilité conformément à la réglementation comptable en vigueur au Maroc, révèle également que le commerce constitue la principale activité, avec 47% des UPI, bien que sa part a diminué au profit d'une progression des services (28,3%) et du BTP (11,6%).

Les données recueillies montrent que la majorité des unités informelles opèrent sans local professionnel et ont un accès limité aux infrastructures de base.

En effet, «plus de la moitié des UPI (55,3%) n'ont pas de local professionnel fixe, et une proportion de 4,6% exerce à domicile. L'industrie se distingue avec 56,5% d'UPI disposant d'un local professionnel et compte également 22,5% d'unités travaillant à domicile», a fait savoir l'institution relevant que

le BTP est le secteur qui abrite la proportion la plus élevée d'activités sans local professionnel fixe (90,2%) majoritairement exercées chez le client.

D'après les explications du HCP, l'exercice de l'activité informelle hors local professionnel est souvent lié à des contraintes financières (42,9%) ou par la nature même de l'activité exercée (42,5%), notamment dans les secteurs du

transport et de la construction.

Bien que 94% des unités disposent d'un local professionnel aient accès à l'électricité, seuls 46% ont l'eau potable, 43% un assainissement, et 41% un accès à Internet. Les unités de plus grande taille (quatre emplois ou plus) bénéficient d'un meilleur accès aux infrastructures de base, tandis que les micro-unités (un seul emploi) font face à un déficit important en

la matière.

Il est important de noter que les taux d'enregistrement administratif restent globalement faibles.

Selon le Haut-commissariat, «seuls 14,2% des UPI sont inscrites à la taxe professionnelle, 9,8% sont affiliées à la CNSS, 7,5% sont enregistrées au registre du commerce, 6,2% sont affiliées au régime de la contribution professionnelle unique (CPU) et à peine 1,7% bénéficient du statut d'auto-entrepreneur».

A souligner également que la présence féminine dans la direction des unités de production informelles (UPI) demeure marginale et en recul. Malgré une présence significative relative dans l'industrie (20,9% en 2023 contre 22,3% en 2014), elle est passée de 8,8% à 7,6%, entre 2014 et 2023.

Selon le HCP, «la création d'UPI est principalement motivée par des besoins économiques (68,3%), avec une part minoritaire (31,7%) choisissant cette voie par préférence ou tradition familiale», précisant que les femmes, en particulier, accèdent au secteur informel souvent par nécessité (71,9% contre 65,1% pour les hommes) et rencontrent davantage de difficultés pour concilier vie professionnelle et obligations familiales.

Enfin, le financement des unités informelles repose quasi exclusivement sur l'autofinancement (72,2%), tandis que le recours au financement formel reste marginal (1,1% pour les crédits bancaires, 0,8% pour les microcrédits).

Alain Bouithy



Le secteur informel représente 33,1% de l'emploi hors agriculture

Selon les résultats de l'Enquête nationale sur les unités de production opérant dans l'informel 2023/2024 publiée par le Haut-commissariat au plan (HCP), l'emploi du secteur informel non agricole demeure significatif, représentant un tiers de l'emploi total non agricole.

«En 2023, l'emploi dans le secteur informel représente 33,1% de l'emploi non agricole, en baisse de 3,2 points par rapport à 2014», indique le HCP précisant que ce recul est enregistré dans les secteurs de l'industrie et des services (de 37,2% à 29,3% et de 21,5% à 20,6% respectivement). L'institution note, en revanche, une hausse dans le commerce et le BTP (de 68,5% à 69,8% et de 21,4% à 25,3% respectivement).

En volume, les données suggèrent que l'emploi du secteur informel est passé de 2,37 à 2,53 millions entre 2014 et 2023, soit 157 000 emplois créés.

Toujours selon le HCP, «le commerce concentre 44,1% de l'emploi du secteur informel, suivi des services (28,7%), de l'industrie (15%) et du BTP (12,2%)». L'emploi du secteur informel est majoritairement urbain (77,6%), et la région de Casablanca-Settat en regroupe 23,2%, suivie de Marrakech-Safi (14%) et de Rabat-Salé-Kénitra (12,9%).

Enfin, le salariat ne représente que 10,4% de l'ensemble de l'emploi du secteur informel.

Alain B.

Maroc : La croissance prévue à 3,9% en 2025

La croissance de l'économie marocaine devrait s'accélérer pour atteindre 3,9% en 2025, prévoit la Banque africaine de développement (BAD).

Cette évolution serait attribuable à une demande intérieure robuste, en particulier grâce à l'investissement, la dynamique des activités non agricoles et la perspective d'une meilleure campagne agricole, explique la BAD dans son rapport 2025 sur les Perspectives économiques en Afrique, publié en marge des Assemblées annuelles de la Banque qui se tiennent jusqu'au 30 mai à Abidjan.

Selon la même source, la croissance devrait at-

teindre 3,7% en 2026, reflétant un ralentissement des industries exportatrices en raison de l'augmentation des droits de douane américains.

Concernant l'inflation, elle devrait se situer à 2% en 2025 et à 2,3% en 2026, tandis que le déficit budgétaire poursuivrait sa diminution pour s'établir à 3,6% du produit intérieur brut (PIB) en 2025 et à 3,3% en 2026, rapporte la MAP.

Cette amélioration est le résultat de la consolidation des recettes fiscales dans le cadre des réformes en cours et de la réduction de la taxe sur le gaz butane, précise le rapport.

En revanche, le déficit de la balance devrait se creuser à 2,1% du PIB en 2025 et à 2,6% en 2026, en raison de l'augmentation des importations, stimulée par les investissements dans les infrastructures.

Les perspectives économiques restent soumises à des risques liés aux sécheresses récurrentes et à une baisse de la demande étrangère, note la BAD, estimant que des actions portant sur la gestion active des ressources en eau et des chocs climatiques, combinées à une politique commerciale plus diversifiée et plus compétitive, pourraient atténuer ces risques.

Maroc-Italie : Le Groupe OCP et SACE signent un accord majeur de financement vert de 365 M€

Contribution au programme d'investissement vert du Groupe pour la période 2023-2027

Le Groupe OCP et SACE, groupe italien d'assurance et de finance contrôlé par le ministère de l'Economie et des Finances, ont annoncé, mardi, la signature d'un financement vert de 365 millions d'euros (M€), une première dans le cadre du Green Finance Framework de l'OCP et la première opération garantie au Maroc par SACE Push Strategy.

Ce partenariat stratégique renforce l'engagement du Groupe OCP en faveur de la durabilité et de l'innovation dans les solutions de nutrition des plantes et des sols, indique un communiqué conjoint des deux parties.

Structuré en tant qu'export crédit, non associé, ce financement est soutenu par une couverture d'assurance complète dans le cadre de la stratégie "Push" de SACE, et a été arrangé par BNP Paribas et le Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB).

Conformément au Green Finance Framework du Groupe OCP, ce financement contribuera au programme d'investissement vert de 13 milliards de dollars du Groupe pour la période 2023-2027, permettant notamment l'utilisation à 100% d'eau non conventionnelle dès début 2025, avec une capacité de dessalement de 560 millions de m³ par an d'ici 2027, garantissant une autonomie hydrique complète, rapporte la MAP.

Il s'agit aussi de l'utilisation à 100% d'énergies propres d'ici 2027, de la neutralité carbone complète d'ici 2040, avec les Scopes 1 et 2 atteints d'ici 2030, et le Scope 3 d'ici 2040, ainsi que de l'augmentation de la production d'engrais verts, pour soutenir une agriculture durable et la sécurité alimentaire mondiale.

Au-delà du financement, cet accord stimule également les opportunités commerciales entre le Groupe OCP et les fournisseurs italiens, grâce aux initiatives de mise en relation d'affaires organi-



sées par SACE.

La stratégie "Push" de SACE offre aux entreprises italiennes un passeport vers les marchés internationaux en proposant des financements à des contreparties étrangères susceptibles d'acheter des biens et services italiens.

La mise en relation d'affaires, élément clé de cette stratégie, organisée en collaboration avec les principaux acteurs du système pays, permet des rencontres ciblées entre entreprises italiennes et partenaires étrangers, favorisant de nouvelles connexions commerciales.

La garantie Push de SACE vise à soutenir les opportunités d'exportation des entreprises italiennes dans des secteurs stratégiques du Plan Mattei pour l'Afrique, tels que les technologies vertes, mais aussi les composants mécaniques et hydrauliques.

"L'accord entre SACE et OCP représente une avancée significative dans le renforcement des liens entre l'excellence industrielle italienne et l'un des principaux acteurs économiques du Maroc", a déclaré Armando Barucco, ambassadeur d'Italie au Maroc, cité dans le communiqué.

"Ce partenariat stratégique favorise non seulement une collaboration économique plus étroite, mais crée également de nouvelles opportunités pour les entreprises italiennes dans de multiples secteurs, consolidant ainsi une base solide pour les échanges commerciaux et les investissements bilatéraux", a-t-il ajouté.

De son côté, Michal Ron, directrice internationale de SACE, a déclaré : "Cette initiative démontre notre engagement à promouvoir le Made in Italy et à soutenir les entreprises italiennes dans des secteurs clés tels que les infrastructures, les énergies renouvelables et la machinerie industrielle. Elle renforce également nos liens commerciaux avec l'Afrique, en ligne avec le Plan Mattei".

Et de poursuivre : "La stratégie Push est un outil essentiel pour ouvrir de nouvelles opportunités d'exportation aux PME italiennes et renforcer les relations avec des partenaires internationaux stratégiques".

Pour sa part, Karim Lotfi Senhadji, Chief Financial Officer du Groupe OCP, a dit : "Ce financement vert inaugural avec SACE témoigne de l'engagement indé-

fectible du Groupe OCP en faveur de la durabilité et de l'innovation. En sécurisant cette facilité, nous accélérerons notre transition vers des énergies 100% propres et une eau 100% non conventionnelle, renforçant ainsi notre leadership dans les solutions durables de nutrition des plantes".

"Ce partenariat consolide notre stratégie financière et ouvre la voie à de nouvelles opportunités de croissance durable au Maroc et en Italie", a-t-il fait savoir.

Quant au responsable CIB Afrique chez BNP Paribas et directeur général du bureau régional de BNP Paribas à Casablanca Finance City, Abdelmajid Fassi Fihri, il a déclaré : "Cette opération emblématique avec OCP, en partenariat avec SACE, a été une excellente occasion de mobiliser l'expertise de nos équipes Corporate & Institutional Banking à Casablanca, Milan et Paris pour mettre en œuvre un financement structuré transfrontalier de pointe, soutenant la trajectoire durable ambitieuse du Royaume".

De son côté, André Gazal, Global Head of ECA & Multilate-

ral Financing Solutions chez Crédit Agricole CIB, a affirmé : "OCP nous a confié la structuration de ce financement pour soutenir son plan stratégique d'investissements, témoignant des liens solides tissés avec le Crédit Agricole CIB au fil des années. Le prêt a obtenu le label Green Loan, soulignant l'engagement d'OCP pour un développement durable de ses activités. Le recours au programme désassocié de SACE permet aux emprunteurs innovants d'accéder à de nouvelles sources de financement à long terme. Un accord gagnant-gagnant pour le Maroc et l'Italie, et un modèle à suivre pour les emprunteurs africains solides".

Leader mondial des solutions de nutrition des plantes et des engrais phosphatés, le Groupe OCP contribue à nourrir une population mondiale croissante en lui fournissant les éléments essentiels à la fertilité des sols et à la croissance des plantes.

Fort de plus d'un siècle d'expertise et d'un chiffre d'affaires de plus de 9 milliards de dollars en 2024, OCP est basé au Maroc et présent sur cinq continents. Il emploie plus de 17.000 personnes et collabore avec plus de 350 clients à travers le monde.

SACE est un groupe d'assurance et de finance spécialisé dans le soutien à la croissance des entreprises italiennes à travers une large gamme de solutions facilitant l'exportation et l'innovation, notamment des garanties financières, du factoring, de la gestion des risques et de la protection, du conseil et des services de mise en relation d'affaires.

Avec un réseau de 11 bureaux en Italie et 13 à l'international dans des pays cibles pour le Made in Italy, SACE accompagne plus de 60.000 entreprises, soutenant leur croissance avec un portefeuille d'opérations assurées et d'investissements garantis de 270 milliards d'euros dans près de 200 marchés étrangers.

Clap d'ouverture à Errachidia du Festival national du cinéma des jeunes

La 2ème édition du Festival national du cinéma des jeunes s'est ouverte, mardi soir à Errachidia, en présence d'un parterre d'artistes, de jeunes cinéastes et de personnalités du monde de l'art, de la culture et des médias.

Initiée par la direction régionale de la jeunesse de Drâa-Tafilalet, en coopération avec plusieurs partenaires, cette manifestation cinématographique qui se poursuit jusqu'au 30 mai, entend promouvoir la culture cinématographique auprès des jeunes, dénicher et développer les compétences des talents et mettre en lumière les atouts cinématographiques dont regorge la région.

Placée sous le thème "Le cinéma des jeunes, un espace de pensée et de créativité", cette édition réunit une vingtaine de clubs de cinéma relevant des différentes régions du Royaume devant concourir pour les prix de ce rendez-vous du 7ème art.

S'exprimant à cette occasion, le directeur régional de la jeunesse, Abdelkader Houari, a indiqué que cet événement permet aux jeunes cinéastes de présenter leurs œuvres cinématographiques dans le cadre de la compétition des courts-métrages visant à dénicher les talents en herbe, encourager les expériences prometteuses et stimuler l'esprit artistique auprès des générations montantes.

"Le cinéma est plus qu'un art. Il s'agit d'une forme de pensée, d'un miroir reflétant la dynamique agissante de la société et d'une plateforme d'ex-



pression de soi en faveur de la jeunesse, perçue comme force motrice du présent et de l'avenir du pays", explique M. Houari.

L'organisation de ce festival s'inscrit dans le cadre des efforts menés par le ministère de tutelle ciblant les différentes catégories de jeunes, a-t-il poursuivi, citant en guise d'exemple le lancement des services "pass Jeunes", le programme national des colonies de vacances qui se veut un espace d'éducation aux valeurs de citoyenneté en sus des programmes dédiés aux femmes et aux enfants.

La cérémonie d'ouverture de cet événement a été marquée par des hommages vibrants rendus aux artistes marocains Saadia Azgoun, Fatima Lahcen Eljabia et Tarik Boukhari

et à l'association Al Kabas de cinéma et de culture en reconnaissance de leurs efforts consentis en faveur du développement du cinéma marocain.

Le jury de cette édition, présidé par l'artiste et réalisatrice Fatima Lahcen Eljabia, est composé de Zineb Ouakri (réalisatrice), Mohamed Hamdaoui Alaoui (professeur), Hafed Bouzakraoui (chercheur) et Amine Ghouada (acteur).

Au menu de cet événement figurent des ateliers sur la réalisation, l'écriture de scénarios et l'interprétation ainsi que des rencontres enrichissantes avec des figures du cinéma national et des master-class animées par les artistes Saadia Azgoun et Tarik Boukhari.

Festival du film d'Inzegane

La 1ère édition du Festival du film d'Inzegane (préfecture d'Inezgane-Aït Melloul), aura lieu du 29 au 31 mai, à l'initiative de l'Association des arts de Souss pour la culture et la créativité.

Cet événement met l'accent sur la valorisation du cinéma amazigh et du patrimoine cinématographique local, tout en visant à établir des liens avec le cinéma national et international, indique un communiqué des organisateurs.

Au menu de cette manifestation cinématographique figurent des projections de films locaux et internationaux, ainsi que des rencontres avec des créateurs et des professionnels du secteur.

Ce festival prévoit aussi des séminaires et des ateliers de formation axés sur l'interprétation, la réalisation et l'écriture de scénarios, afin de former les jeunes passionnés du septième art.

Initié en collaboration avec la région de Souss-Massa, cet événement s'affirme comme une plateforme d'échanges créatifs, reliant diverses cultures et promouvant le cinéma comme vecteur d'ouverture et de dialogue.

La poésie et la musique s'entremêlent dans un dialogue d'émotions et de nostalgie



Une soirée exceptionnelle a réuni, lundi à soir à la Maison de la culture de Daoudiate à Marrakech, l'écrivain et romancier Yassin Adnan et la pianiste et compositrice japonaise Motoko Honda dans un dialogue artistique où les émotions et la nostalgie émergent pour créer un espace commun.

Lors de ce concert, l'artiste a interprété au piano des compositions musicales inspirées des poèmes de l'écrivain marocain qui l'a accompagné, lui aussi, avec des lectures poétiques.

Initié dans le cadre du Salon régional du livre, organisé par la Direction régionale de la culture de Marrakech-Safi, cet événement a été enrichi par une exposition interactive de calligraphie contemporaine, signée par l'artiste Mohamed Badiâ El Boussouni.

Ce dialogue n'est pas une simple illustration musicale du texte, ni une déclamation accompagnée, c'est un

entrelacement de sens. La poésie de Yassin Adnan apportait des images, des émotions et des silences chargés de sens, alors que la musique de Motoko Honda y répondait par des harmonies devenant une voix qui accompagne et enrichit le vers.

Le piano, avec sa résonance intime, et le mot, avec sa magie éternelle, ont créé une conversation invisible, une présentation artistique, mais aussi une invocation : celle de deux langues différentes qui se reconnaissent comme faisant partie d'un même acte expressif.

Lors de cette rencontre, la poésie de Yassin Adnan est devenue plus qu'un texte, et la musique de la compositrice japonaise plus qu'un son : elles deviennent mémoire, émotion et présence.

Ce concert est le fruit d'une résidence artistique partagée en 2011 avec Motoko Honda au Montalvo Arts Center, en Californie, a confié M. Adnan à la MAP, précisant que cette

rencontre est née d'une collaboration artistique mêlant poésie et musique, que les deux artistes poursuivent à Marrakech.

Ce concert est la continuation d'un voyage déjà entamé en Californie, un dialogue plein d'émotions, de nostalgie, mais aussi de prévisions et de rêves pour consacrer le dialogue entre deux cultures différentes unies par la musique et le vers, a-t-il ajouté.

"J'ai découvert un monde culturel et humain fascinant à travers les textes de Yassin Adnan, et j'ai décidé de prendre part à cette aventure émouvante", a indiqué, de son côté, la compositrice japonaise qui se produit pour la première fois dans un pays arabe et africain.

"Les écrits de Yassin Adnan m'ont profondément touchée par l'humanité qu'ils dégagent, au-delà des différences culturelles ou religieuses. C'est cette rencontre artistique qui m'a poussée à visiter le Maroc pour la première fois", a-t-elle dit.

2^{ème} Festival du cinéma de la femme et de l'enfant à Mechra Bel Ksiri

L'Association Fondation Banassa pour le développement et la culture organise, du 19 au 21 juin à Mechra Bel Ksiri, la deuxième édition du Festival du cinéma de la femme et de l'enfant.

Le programme du festival, initié avec le soutien du Centre cinématographique marocain, de la Commune de Mechra Bel Ksiri et du Groupe Cosumar, et en partenariat avec le Centre culturel de la ville et la Fédération nationale des ciné-clubs du Maroc, se distingue par l'organisation d'une compétition officielle de courts-métrages regroupant 18 films de qualité, souligne un communiqué de la Fondation Banassa.

Ces films sont en lice pour plusieurs prix, dont le Grand Prix, le Prix de la réalisation, le Prix du scénario et le Prix d'interprétation (féminine et masculine), précise la même source, notant que le jury, composé d'un aréopage d'experts du cinéma, est présidé par Saâd Chraïbi, aux côtés de la réalisatrice Sonia Terrab, de l'actrice Asmaa Khamlich, de la journaliste Nadia Ibram et du critique Mohamed Chouika.

Le festival propose également deux



tables rondes sur "La mère dans le cinéma marocain" et "Le cinéma comme outil de plaidoyer pour les droits des femmes et des enfants", animées par Mohamed Chouika, ainsi qu'une master class animée par le réalisateur Saâd Chraïbi et l'actrice Asmaa Khamlich.

Le programme comprend également une exposition dédiée aux affiches de films marocains, ainsi qu'un atelier de formation animé par Mohamed Charaf Belcheikh, visant à développer les compétences cinématographiques et à renforcer la culture artistique des participants.

Dans le cadre du festival, une séance de signature du livre "Fragments de scènes" du réalisateur Saâd Chraïbi sera organisée, en parallèle à un hommage qui lui sera rendu, ainsi qu'à l'actrice Asmaa El Khamlich, en reconnaissance de leur contribution majeure au cinéma marocain et de leur engagement en faveur des causes de la femme et de l'enfant.

Ce festival s'inscrit dans une dynamique de valorisation du cinéma marocain centrée sur les problématiques de la femme et de l'enfant, et participe au rayonnement de la culture cinématographique tant au niveau national que régional. Il se veut un rendez-vous artistique annuel de référence, réunissant professionnels du cinéma et public, dans une atmosphère de professionnalisme et de créativité.



Naïma Bouhmala tire sa révérence

L'actrice Naïma Bouhmala, figure emblématique de la scène artistique marocaine, s'est éteinte mercredi à l'âge de 77 ans dès suite d'une longue maladie, selon sa famille.

La grande comédienne a signé une brillante carrière dans le théâtre et la télévision.

Elle avait entamé son parcours artistique dans le Père des arts avant de s'imposer dans les mondes de la télévision et du cinéma qui l'ont rapprochée davantage du public marocain.

Elle s'est distinguée notamment dans le film "A Casablanca les anges ne volent pas" et la série "Hdidane".

Quand un voyage à travers le Maroc inspire une œuvre créative multimédia de l'artiste allemand George Leitenberger

L'artiste allemand George Leitenberger, établi à Genève, s'est inspiré de son récent voyage au Maroc pour la réalisation d'un projet artistique singulier réunissant les univers de la musique, de la photo et du film et offrant une riche exploration des impressions et expériences recueillies lors de son périple marocain.

Dans l'album trilingue "A road-trip through Morocco", qui sort officiellement le 27 juin à Berlin, ce musicien et photographe réussit à transformer un journal de bord de voyage en une œuvre musicale mêlant chansons, instrumentaux de fusion, moments intimes et bruitages.

Durant ce voyage à travers le Maroc au printemps 2024, "j'ai enregistré de nombreux sons originaux – dans des rues animées, autour d'un feu de camp dans un isolement complet dans les montagnes de l'Atlas ; des petits clips de la vie quotidienne – avec l'idée de fusionner tout cela en un tout avec de la musique ou des séquences de film à un moment donné", explique l'artiste.

L'idée d'en faire un collage multimédia de photos, d'un film et d'un CD est venue de mon producteur à Berlin qui, à peine rentré de ce roadtrip de 10.000 Km, m'a appelé pour un concert de collecte de fonds pour un projet culturel, raconte-t-il à la

MAP à l'occasion du vernissage de l'exposition, qui se tient jusqu'au 1er juin à l'Espace Cheminée Nord, Usine Kruger, à Genève.

"Lorsque ce dernier a vu les photos, il m'a proposé l'idée de la création multimédia et en deux semaines, j'ai réalisé des enregistrements pour l'album, a-t-il ajouté.

Revenant sur ce voyage "très inspirant" en voiture avec sa femme, sa fille et son chien, qui les a conduits de Tanger jusqu'aux fins fonds du désert du Sud-Est, en passant par l'Atlas, George Leitenberger s'est dit fasciné par la riche diversité des paysages et des routes.

"Le Maroc est un livre de mille pages et chacune est différente", confie-t-il, faisant siens les propos d'un marchand de céramique rencontré à Tamegroute. Et d'ajouter que l'œuvre offre "un regard très spécial d'un artiste obsédé par les routes et les petits chemins qui sortent de l'ordinaire".

Et pour cause, "les routes offrent une communication absolument essentielle et au Maroc on en trouve de toutes sortes", explique-t-il, ajoutant avoir eu l'immense plaisir d'y découvrir "des autoroutes ultramodernes, côtoyant d'anciennes pistes de gravier, d'élégantes avenues bordées de lampadaires et des sentiers vertigineux, à

peine ou pas du tout pavés, dans les montagnes de l'Atlas".

George Leitenberger perçoit les rues comme une "métaphore". Elles sont "un symbole de connexion et d'échange, d'aller et retour, de liberté et de limitation".

C'est ainsi que près de la moitié de l'exposition est consacrée aux routes, avec un espace dédié, "Roadside". L'autre partie, "Dreamside", donne libre cours à son imagination avec des collages créatifs de toutes sortes.

S'agissant de l'album, il comporte 12 chansons : six en anglais, une en français et une en allemand. En plus de George Leitenberger au chant, aux guitares électriques et acoustiques, et d'un guembri acheté à Marrakech avec son percussif irrésistible qui imprègne tout l'album, on peut entendre Andreas Albrecht au piano et aux percussions, Roddy McKinnon à la guitare électrique et slide, et Tobias Fleischer à la basse électrique et à la contrebasse.

L'album commence par "Crossing the strait (southbound)" et comporte des chansons comme "En route (the road to M'hamid)", "Ayachi moon" (en référence au mont Ayachi), "A night in Gara Medouar" ; ou "Where is the Drâa", dans lequel l'artiste témoigne de la sécheresse qui a obli-

téré les contours de cette vallée du Sud-est.

S'il n'a pas visité une ville comme Casablanca, George Leitenberger lui consacre tout de même une chanson. Dans "Casablanca daydream", il se met dans la peau de Humphrey Bogart et s'imagine dans les endroits foulés par cet acteur du film mythique "Casablanca" de 1942.

Originaire du Sud de l'Allemagne, Leitenberger a travaillé à Berlin, Londres, Paris, Nuremberg, Dortmund et voyagé dans le monde entier, avant de s'installer à Genève. Inspiré par Bob Dylan et les Rolling Stones, il commence à jouer de la guitare à l'école dans les années 70. En 1996, il sort son premier album en solo. Outre la musique, il est actif dans d'autres disciplines, notamment en tant que photographe, par exemple pour le compte du Royal Festival Hall de Londres et de magazines britanniques, ainsi qu'en tant qu'acteur de films et de théâtre.

De son voyage au Maroc, l'artiste en sort l'âme grandie, car, "Dieu a créé des terres avec des lacs et des rivières pour que l'homme puisse y vivre... mais le désert ici, Dieu l'a créé pour que l'homme puisse y trouver son âme", se plaît-il à répéter les propos d'un chauffeur de taxi rencontré au Caire.

Par Noureddine Hassani (MAP)

FM OUTILLAGE SARL
AU
CONSTITUTION
AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : 17,
PLACE PASTEUR RES
PASTEUR BUILD ETG 6
N°5 CASABLANCA

Au terme d'un PV de l'AGE
en date du 09/01/2025, il a
été décidé ce qui suit :

- Cession de 500 parts so-
ciales de la société en faveur
de M. ELATIK KHALID,
appartenait à M. AHMED
RADI

- Modification corrélative
des articles 6 et 7 des sta-
tuts.

- Démission de M. RADI
AHMED du poste de cogé-
rant.

- Nomination de M. ELA-
TIK KHALID en tant que
gérant unique de la société.

- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal de com-
merce de Casablanca sous
N° 10957 en date du
27/02/2025.

N° 3432/PA

ESPACE FINANCE
S.A.R.L
CABINET D'AUDIT ET
D'EXPERTISE
COMPTABLE
204, BD Emile Zola Rce
Al Karam Bureau N°2
Belvédère Casablanca
Tél. : 022 40 06 92/91
Fax : 022 40 05 43
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte
sous seing privé en date du
02/05/2025, il a été établi
les statuts d'une société à
responsabilité limitée dont
les caractéristiques sont les
suivantes :

- Dénomination : MA
MONTAGE S.A.R.L A.U
- Objet : LOCATION ET
NEGOCE MATERIEL DE
TRAVAUX PUBLICS,
- Siège Sociale : 1 LOT AL
AMANE N°5 1er ETAGE
GH 8 AIN SEBAA, CASA-
BLANCA

- Capital Social : est fixé à la
somme de cent mille dir-
hams (100 000,00 dhs) di-
visé en 1000 parts sociales
de 100 dhs chacune et sont
totallement attribuées à Mr
Abdelmajid AMAYANE.

- Durée : 99 année à com-
pter du jour de la constitu-
tion définitive.

- Gérance : La société est
gérée et administrée par Mr
Abdelmajid AMAYANE
pour une durée indétermi-
née.

- Année Sociale : Com-
mence le 1er janvier et se
termine le 31 décembre de
chaque année.

- Registre de commerce :
Dépôt légal a été effectué au
tribunal de commerce de
Casablanca le 26/05/2025
sous N°973508 (Registre de
commerce N°678731).

N° 3433/PA

GROUP SALOUT
NEGOCE
CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte
SSP du 13/05/2025 à Casa-
blanca, il a été établi les sta-
tuts d'une société SARL AU
dont les caractéristiques
sont :

- DENOMINATION: SO-
CIEE GROUP SALOUT
NEGOCE SARL A.U

-OBJET : Tenant un Maga-
sin d'Alimentation Géné-
rale.

SIEGE SOCIAL : CASA-
BLANCA, 26 AVENUE
MERS SULTAN APPT 3
ETAGE 01.

-CAPITAL SOCIAL :
100.000,00 DHS, divisé en
1000 parts de 100,00DH
chacune.

-DUREE : 99 ans.
-GERANCE et Signature :
M. BRAHIM SALOÛT pour
une durée illimitée.

II/ Le dépôt légal a été effec-
tué auprès du Tribunal de
Commerce de Casa-
blanca le 22/05/2025 sous
le N° 973064/2025.

III/ la société est immatri-
culée au RC de Casablanca
sous N°: 678325.

N° 3434/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
N° 23/2025/BP

Le : 10/06/2025 à 11 h 10
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
simplifié, pour le lot
unique:

Acquisition des Matériels et
Equipements pour les pro-
duits d'esthétique au profit
de la Coopérative Misk
Annil à Assa

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics www.
marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
deux mille huit cent dir-
hams 00 Cts (2.800,00Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Cent quarante
Mille dirhams 00Cts TTC
(140.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
au 34 du Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma, conformément à l'arti-
cle 9 de L'Arrêté du minis-
tre délégué auprès de la
ministre de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 hija
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.

Les catalogues doivent être
déposés dans le bureau de
service des marchés rele-
vant de la F.B.M de conseil
provincial d'Assa-Zag, au
plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ouve-
erture des plis ou remis
séance tenante au président
de la commission d'ouve-
erture des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de consulta-
tion.

N° 3435/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE

DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
N° 25./2025/BP

Le 10/06/2025 à 11 h 30
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
simplifié, pour le lot unique
: Acquisition d'équipe-
ments et matériels d'im-
primerie au profit de la
Coopérative SIDI LAROY à
Assa

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics www.
marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
deux mille sept cent douze
dirhams 00 Cts (2.712,00Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Cent quarante
Mille dirhams 00Cts TTC
(140.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation

DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
N° 24/2025/BP

Le 10/06/2025 à 11h 15
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
simplifié, pour le lot unique
: Acquisition d' Equipement
et Matériels de menuis-
erie au profit de la Coopé-
rative Zaydane de
menuiserie à Assa Le dossier
d'appel d'offres peut
être retiré au Service du
Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics www.
marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
deux mille huit cent dir-
hams 00 Cts (2.800,00Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Cent quarante
Mille dirhams 00Cts TTC
(140.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
au 34 du Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma, conformément à l'arti-
cle 9 de L'Arrêté du minis-
tre délégué auprès de la
ministre de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 hija
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.

Les catalogues doivent être
déposés dans le bureau de
service des marchés rele-
vant de la F.B.M de conseil
provincial d'Assa-Zag, au
plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ouve-
erture des plis ou remis
séance tenante au président
de la commission d'ouve-
erture des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de consulta-
tion.

N° 3437/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
N° 27/2025/BP

Le : 10/06/2025 à 12 h 15
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
simplifié, pour le lot unique
: Acquisition d'équipe-
ments pour la fabrication
de pain et de confiserie au
profit de la coopérative de
MOUGLI pour la fabrica-
tion de pain et de confiserie
à Assa

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics www.
marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
deux mille sept cent dir-
hams 00 Cts (2.700,00Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Cent trente
cinq Mille dirhams 00Cts
TTC (135.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
au 34 du Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma, conformément à l'arti-
cle 9 de L'Arrêté du minis-
tre délégué auprès de la
ministre de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 hija
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.

Les catalogues doivent être
déposés dans le bureau de
service des marchés rele-
vant de la F.B.M de conseil
provincial d'Assa-Zag, au
plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ouve-
erture des plis ou remis
séance tenante au président
de la commission d'ouve-
erture des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de consulta-
tion.

N° 3436/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
N° 25./2025/BP

Le 10/06/2025 à 11 h 30
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
simplifié, pour le lot unique
: Acquisition d'équipe-
ments et matériels d'im-
primerie au profit de la
Coopérative SIDI LAROY à
Assa

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics www.
marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
deux mille huit cent dir-
hams 00 Cts (2.800,00Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Cent quarante
Mille dirhams 00Cts TTC
(140.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics www.
marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
deux mille sept cent douze
dirhams 00 Cts
(2.712,00Dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Cent trente
cinq Mille six cent dirhams
12 Cts TTC (135.605,12 Dhs
TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
au 34 du Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma, conformément à l'arti-
cle 9 de L'Arrêté du minis-
tre délégué auprès de la
ministre de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 hija
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.

Les catalogues doivent être
déposés dans le bureau de
service des marchés rele-
vant de la F.B.M de conseil
provincial d'Assa-Zag, au
plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ouve-
erture des plis ou remis
séance tenante au président
de la commission d'ouve-
erture des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de consulta-
tion.

N° 3438/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
N° 27/2025/BP

Le : 10/06/2025 à 12 h 15
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
simplifié, pour le lot unique
: Acquisition d'équipe-
ments pour la fabrication
de pain et de confiserie au
profit de la coopérative de
MOUGLI pour la fabrica-
tion de pain et de confiserie
à Assa

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
du Budget et Marché du
Conseil Provincial d'Assa
Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics www.
marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
deux mille sept cent dir-
hams 00 Cts (2.700,00Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Cent trente
cinq Mille dirhams 00Cts
TTC (135.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
au 34 du Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma, conformément à l'arti-
cle 9 de L'Arrêté du minis-
tre délégué auprès de la
ministre de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 hija
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.

Les catalogues doivent être
déposés dans le bureau de
service des marchés rele-
vant de la F.B.M de conseil
provincial d'Assa-Zag, au
plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ouve-
erture des plis ou remis
séance tenante au président
de la commission d'ouve-
erture des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de consulta-
tion.

N° 3440/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
N° 28/2025/BP

Le : 10/06/2025 à 12 h 30
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
simplifié, pour le lot unique
: Acquisition d' Equipé-
ments et Matériels de Mé-
canique au Profit de la
Coopérative Wifaq Achahid
à Assa Le dossier d'appel
d'appel d'offres peut être
retiré au Service du Budget
et Marché du Conseil Pro-
vincial d'Assa Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics www.
marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
deux mille six cent dirhams
00 Cts (2.600,00Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Cent trente
Mille dirhams 00Cts TTC
(130.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
au 34 du Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma, conformément à l'arti-
cle 9 de L'Arrêté du minis-
tre délégué auprès de la
ministre de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 hija
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.

Les catalogues doivent être
déposés dans le bureau de
service des marchés rele-
vant de la F.B.M de conseil
provincial d'Assa-Zag, au
plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ouve-
erture des plis ou remis
séance tenante au président
de la commission d'ouve-
erture des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de consulta-
tion.

ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
au 34 du Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma, conformément à l'arti-
cle 9 de L'Arrêté du minis-
tre délégué auprès de la
ministre de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 hija
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.

Les catalogues doivent être
déposés dans le bureau de
service des marchés rele-
vant de la F.B.M de conseil
provincial d'Assa-Zag, au
plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ouve-
erture des plis ou remis
séance tenante au président
de la commission d'ouve-
erture des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de consulta-
tion.

N° 3439/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres
ouvert national simplifié
N° 28/2025/BP

Le : 10/06/2025 à 12 h 30
min, il sera procédé, au
siège du Conseil Provincial
d'Assa-Zag à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
simplifié, pour le lot unique
: Acquisition d' Equipé-
ments et Matériels de Mé-
canique au Profit de la
Coopérative Wifaq Achahid
à Assa Le dossier d'appel
d'appel d'offres peut être
retiré au Service du Budget
et Marché du Conseil Pro-
vincial d'Assa Zag.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics www.
marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
deux mille six cent dirhams
00 Cts (2.600,00Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de Cent trente
Mille dirhams 00Cts TTC
(130.000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
au 34 du Décret n° 2-22-431
du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.
ma, conformément à l'arti-
cle 9 de L'Arrêté du minis-
tre délégué auprès de la
ministre de l'économie et
des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 hija
1444 (23 juin 2023) relatif à
la dématérialisation des
procédures, des documents
et des pièces relatifs aux
marchés publics.

Les catalogues doivent être
déposés dans le bureau de
service des marchés rele-
vant de la F.B.M de conseil
provincial d'Assa-Zag, au
plus tard le jour ouvrable
précédant la date d'ouve-
erture des plis ou remis
séance tenante au président
de la commission d'ouve-
erture des plis

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par règlement de consulta-
tion.

N° 3440/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELMIM
OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL
D'ASSA ZAG

Avis d'appel d'offres

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H

**AVIS DE REPORT ET RECTIFICATIF DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 45/2025/BG/PAZ**

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 45/2025/BG/PAZ, relatif à : Travaux d'aménagement des Logements Administratifs de la Province d'Azilal, à publier au journal libération n° 10503 du 06/05/2025.

L'avis a été rectifié comme suit : L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million neuf cent soixante-dix mille neuf cent cinquante-huit dirhams, 00 Cts (1 970 958,00 DH) au lieu de Un million neuf cent quatre-vingt-dix mille huit cent dix-huit dirhams, 00 Cts (1.999.818,00 DH).

Et que a été reportée à la date du 12/06/2025 à 10h au lieu du 30/05/2025 à 10h.

N° 3444/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION
AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT
N° 11/AOO/DPJR/ANP/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 24 Juin 2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA PLOMBERIE SANITAIRE ET DE LA
CLIMATISATION DES LOCAUX DE L'ANP AUX PORTS DE JORF
LASFAR ET EL JADIDA**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :

Minimum :: 307 770,00 DHs HT soit en lettres Trois Cent Sept Mille Sept Cent Soixante Dix Dirhams Hors Taxes.
Maximum 527 540,00 DHs HT soit en lettres Cinq Cent Vingt Sept Mille Cinq Cent Quarante Dirhams Hors Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9 000, 00 DHS (Neuf Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : 11/06/2025 à 11h00 au Port de Jorf Lasfar.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 10 et 13 du règlement de la consultation.

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'eau

SECTEUR: M QUALIFICATION: M1 et M3 CLASSE: 4

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -su km 22 route de Oualidia -EL Jadida -
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Km 22, route oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)
Tél : 05.29.05.99.49/ 06.20.69.51.82/06.20.69.53.11 - Fax : 05.23.34.54.31

N° 3441/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 13/2025**

Le 24 juin 2025 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : **Travaux de signalisation horizontale à la commune de Khénifra.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Neuf cent trente huit mille quatre cent Dirhams 00CTS TTC. (938.400, 00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire (au profit de la commune de Khénifra) est fixé à la somme de : **18 000,00 DHS (dix-huit mille Dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

Les fiches techniques ou les prospectus et les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la commune de Khénifra comme indiqué par l'article 11 du règlement de consultation.

- La participation à la présente consultation est subordonnée à la remise des candidats :

* Un certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme à l'originale Suivant :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
X	2	X1

N° 3443/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de TAZA
Pachalik de TAHLA
Commune de TAHLA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX N°07/2025/CT**

Le 24 JUIN 2025 à 10h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux de monsieur le président de la commune de TAHLA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 07/2025/CT pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE « AIN CHAHBA » DANS LE CADRE DE LA MISE A NIVEAU URBAIN A LA COMMUNE DE TAHLA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre millions quatre cent soixante-seize mille cent quarante-neuf dirhams et Soixante-seize centimes (4.476.149,76 dhs)**

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **quatre-vingt mille dirhams (80.000,00dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivante :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
A	A-2	3
O	O-1	1

N° 3442/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M./SM
Avis d'appel d'offres
ouvert national N°
03/2025/BG

Le mardi 24 juin l'an 2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix, N°03/2025/BG pour : Travaux de mise à niveau de quatre postes de commandement à la Préfecture de Mohammedia (Programme 2025).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent vingt-quatre mille quarante dhs, TTC (1 124 040,00 Dhs). Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 22 000,00 Dhs (vingt-deux mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le jeudi 19 juin 2025 à 10 H (Point de rencontre siège de la Préfecture). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°04 du règlement de consultation

N° 3445/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
COMMUNE
D'AGUELMOUS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 01/2025/CA

Le 24 Juin 2025 à 11 h, il sera procédé dans le bureau de M. Le Président de la commune d'Aguelmous à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix concernant :

TRAVAUX DE DALLAGE DE VOIRIES DES QUARTIERS TAQDOUM 1-2 ET RAHMA - PREMIÈRE TRANCHE - AU CENTRE DE LA COMMUNE D'AGUELMOUS PROVINCE DE KHENIFRA. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à par-

tir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 236 720,00 dhs (Un million deux cent trente-six mille sept cent vingt dirhams, 00 cts TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 24 700,00 DHS (vingt-quatre mille sept cent dix-huit dirhams).

La qualification et la classe minimale exigée, selon le système de qualification et de classification du Ministère de l'équipement et de l'eau est:

Secteur : B
Qualification : B1, B3, B11
Classe minimale : 5

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 33 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaaban 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3446/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE BENSILIMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 8/2025

Le 24/06/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Benslimane sis à avenue des F.A.R BENSILIMANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 8/2025 pour objet :

Etude géotechnique de construction de la RP3329 du PK 12+500 à PK 19+690 -Province de BENSILIMANE-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (36 264,00 dhs TTC) Trente-six mille deux cent soixante-quatre dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (550,00) Cinq cent cinquante dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

N° 3447/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région Béni Mellal Khenifra
Province Béni Mellal
Commune Semguett
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 02/2025/CS

Le 24 Juin 2025 à 10 Heures, il sera procédé à la salle des réunions de la commune Semguett, l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif à : L'acquisition d'une ambulance équipée et un fourgon mortuaire.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 16 000,00 dhs (Seize Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 800 000,00 dhs (Huit Cent Mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les prospectus, notices et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 3448/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
REGION FES-MEKNES

PROVINCE
DE BOULEMANE
CAIDAT OUTAT EL HAJ
COMMUNE EL ORJANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DES

PRIX N° : 09/CEO/2025
Le 10 juin 2025 à 12h 30 min, il sera procédé dans la salle de réunions de la Commune EL ORJANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix N° : 09/CEO/2025, relatif aux TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES AUX DOUARS TIRNEST ET EL ORJANE, COMMUNE EL ORJANE - PROVINCE DE BOULEMANE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 297.384,00dhs (deux cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-quatre dirhams et zéro cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5000,00 dhs (cinq mille dirhams et zéro centime).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 3449/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
SECRETARIAT
GENERAL
PROVINCE
D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N° /DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N°12/INDH/2025

Le 20 Juin 2025 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour

L'ACQUISITION D'UN MINIBUS AU PROFIT DU CENTRE AL AMAL DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

A LA COMMUNE TERRITORIALE DE TEOUETE A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>. L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 408 000,00 dhs (Quatre Cent Huit Mille Dirhams Et Zéro Centime) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit Mille Dirhams (8 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 19/06/2025 A 16H30, OU REMIS SEANCE TENANTE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3450/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N° 06/BG/2025

Le 24/06/2025 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif aux :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE D'UN POSTE ADMINISTRATIF POUR KHALIFA A LA COMMUNE TERRITORIALE TANOUGHGA, PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma. Le Prix d'acquisition des plans est fixé à : 50 dhs (CINQUANTE DIRHAMS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.259.992,28 dhs « Deux Millions Deux Cent Cinquante Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Douze Dirhams, Vingt Huit Centimes ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 3451/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Conseil Provincial
de Settat
Avis d'appel d'offres
ouvert national
n° 2/BP/2025

Le 23 Juin 2025 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix pour : Travaux d'extension du réseau d'eau potable au niveau de la commune territoriale Toualet - Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 375.792,00 (Trois Cent Soixante Cinq Mille Sept Cent Quatre Vingt Douze Dirhams toutes taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 7.000,00 dh (Sept Mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.

N° 3452/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Pré-élémentaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
Direction provinciale de Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SEANCE PUBLIQUE

Le lundi 23 juin 2025, à partir de 10h00 du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de Kenitra, site à rue Abdelaziz Bostaleb, quartier Mimosa - Kenitra, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Heure d'ouverture des plis
40/DPK/2025	<p>Suivi et contrôle technique des travaux de construction de 184 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant de la Direction Provinciale de Kenitra, répartis en huit (08) lots distincts, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lot n° 01 : Suivi et contrôle technique des travaux de construction de 06 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant de la commune de Mehdiya - Province de Kenitra. Lot n° 02 : Suivi et contrôle technique des travaux de construction de 40 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant des communes suivantes : Chouafaa, Sidi Bouhker Lhaj, Aarboua et Oued Lmakhazen - Province de Kenitra. Lot n° 03 : Suivi et contrôle technique des travaux de construction de 15 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant de la commune de Amer Seflia - Province de Kenitra. Lot n° 04 : Suivi et contrôle technique des travaux de construction de 09 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant de la commune de Maasra - Province de Kenitra. Lot n° 05 : Suivi et contrôle technique des travaux de construction de 27 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant de la commune de Mograne - Province de Kenitra. Lot n° 06 : Suivi et contrôle technique des travaux de construction de 27 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant des communes suivantes : Bharra Ouled Ayad et Lalla Mimouna - Province de Kenitra. Lot n° 07 : Suivi et contrôle technique des travaux de construction de 29 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant des communes suivantes : Souk Tiet Gharb et Benmansour - Province de Kenitra. Lot n° 08 : Suivi et contrôle technique des travaux de construction de 31 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant des communes suivantes : Kariat Benaouada, Souk Larbaa Gharb et Bni Malek - Province de Kenitra. 	<ul style="list-style-type: none"> Lot n° 01 : 9 000,00 DHS TTC (neuf mille dirhams TTC) Lot n° 02 : 60 000,00 DHS TTC (soixante mille dirhams TTC) Lot n° 03 : 22 500,00 DHS TTC (vingt-deux mille cinq cents dirhams TTC) Lot n° 04 : 13 500,00 DHS TTC (treize mille cinq cents dirhams TTC) Lot n° 05 : 40 500,00 DHS TTC (quarante mille cinq cents dirhams TTC) Lot n° 06 : 40 500,00 DHS TTC (quarante mille cinq cents dirhams TTC) Lot n° 07 : 43 500,00 DHS TTC (quarante-trois mille cinq cents dirhams TTC) Lot n° 08 : 46 500,00 DHS TTC (quarante-six mille cinq cents dirhams TTC) 	10h00
41/DPK/2025	<p>Réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 184 salles de classe et leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant de la Direction Provinciale de Kenitra, répartis en huit (08) lots distincts, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lot n° 01 : Réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 06 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant de la commune de Mehdiya - Province de Kenitra. Lot n° 02 : Réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 40 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant des communes suivantes : Chouafaa, Sidi Bouhker Lhaj, Aarboua et Oued Lmakhazen - Province de Kenitra. Lot n° 03 : Réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 15 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant de la commune de Amer Seflia - Province de Kenitra. Lot n° 04 : Réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 09 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant de la commune de Maasra - Province de Kenitra. Lot n° 05 : Réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 27 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant de la commune de Mograne - Province de Kenitra. Lot n° 06 : Réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 27 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant des communes suivantes : Bharra Ouled Ayad et Lalla Mimouna - Province de Kenitra. Lot n° 07 : Réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 29 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant des communes suivantes : Souk Tiet Gharb et Benmansour - Province de Kenitra. Lot n° 08 : Réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 31 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant des communes suivantes : Kariat Benaouada, Souk Larbaa Gharb et Bni Malek - Province de Kenitra. 	<ul style="list-style-type: none"> Lot n° 01 : 12 000,00 DHS TTC (douze mille dirhams TTC) Lot n° 02 : 80 000,00 DHS TTC (quatre-vingt mille dirhams TTC) Lot n° 03 : 30 000,00 DHS TTC (trente mille dirhams TTC) Lot n° 04 : 12 000,00 DHS TTC (douze mille dirhams TTC) Lot n° 05 : 54 000,00 DHS TTC (cinquante quatre mille dirhams TTC) Lot n° 06 : 54 000,00 DHS TTC (cinquante quatre mille dirhams TTC) Lot n° 07 : 58 000,00 DHS TTC (cinquante huit mille dirhams TTC) Lot n° 08 : 62 000,00 DHS TTC (soixante deux mille dirhams TTC) 	11h00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 259/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
COMMUNE D'ESSAOUIRA
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N° : 7/CE/2025

Le 20 Juin 2025 à 11H00 (Onze heures), il sera procédé, au bureau de la division des affaires technique de la Commune d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour Entretien de la voirie urbaine à la commune d'Essaouira

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés publics de la Commune d'Essaouira Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à 73 500,00 dhs (soixante-treize mille cinq cent dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 4 902 000,00 DHS (Quatre millions neuf cent deux mille dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,32 et 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers, par courrier électronique via le portail des marchés public « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

Le dossier technique comprenant: Les entreprises doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

- Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivantes :

Secteur	Classe	Qualification
B	3	B6

N° 3454/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TATA
COMMUNE AKKA IGHANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 01/2025/CA

Le 24/06/2025 à 10 heure il sera procédé, dans les bureaux de la commune d'akka Ighane Province de Tata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DE LA COMMUNE D'AKKA IGHANE - PROVINCE DE TATA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service marche de la commune d'akka Ighane à la province de Tata.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : 297000.00 dhs (Deux cent quatre-vingt-dix-sept mille DHS et zéro Cts TTC).

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 14896301,08 dhs TTC (Quatorze millions huit cent quatre-vingt-seize mille trois cent et un DHS et huit centimes TTC).

Le contenu, de la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents sont envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément aux articles 6 et 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982-21 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 14 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises comportant :

SETEUR	CLASSE	QUALIFICATION
C-Eau Potable Assainissement Conduites	2	C-3 :Travaux courants de réseaux d'assainissement et ouvrages annexes

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir un dossier technique comme indiqué par l'article 14 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 3453/PA

STE TRANSPORT LAA-TAMNA SARL CONSTITUTION RC : 10459

Aux termes d'un acte sous seing privé du 06/05/2025 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000.00 DHS comme suite :
Dénomination : * TRANSPORT LAATAMNA *
Forme Juridique : SARL.
SIEGE SOCIAL : N°55 LOTISSEMENT EL MOUSTAKBAL MADAGH, BERKANE.
Objet social : TRANSPORT DE MARCHANDISES AUX COMPTE D'AUTRUI.
Capital Social : 100 000.00 dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100.00 DHS (cent dirhams) chacune.
• Mr EL HARCHI Laila, 500 Parts.
• Mr ENAGRE Lahcen, 500 Parts.
DUREE : 99ans
GERANCE : Mr ENAGRE Lahcen, est Gérant/ Associé de cette société pour une durée illimitée.
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 27/05/2025 sous N° : 285

N° 3458/PA

Royaume Du Maroc
Ministre de l'Éducation Nationale, du Préscolaire ET des Sports
Académie Régionale d'Éducation ET de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale d'ALHAOUZ
Service Des Affaires Administratives ET Financières,

des Constructions, des Equipements ET du Patrimoine
Bureau des Marchés Avis Aux Appels d'offres ouverts nationaux N° 11 /INV /2025 et 12 /INV /2025

Le 23/06/2025 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux Appels d'offres ouverts :
- Appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 11 /INV /2025 a pour objet l'étude technique et suivi de : Construction de 11 clôtures et 8 blocs sanitaires aux établissements scolaires, Province du HAOUZ programmé à 09H00.

- Appel d'offres ouvert national « Au rabais ou majoration » N° 12 /INV /2025 a pour objet l'essais de laboratoire pour : Construction de 11 clôtures et 8 blocs sanitaires aux établissements scolaires, Province du HAOUZ programmé à 10H00.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire pour les deux Appels d'offres est : Néant.

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme :

- 39 000,00 DH TTC (Trente-Neuf Mille Dirhams) pour AOO N° 11 /INV /2025 ;

- 87 960,00 DH TTC (Quatre-vingt-Sept Mille Neuf cent Soixante Dirhams) pour AOO N°12 /INV /2025;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22- 431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 3459/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUEL-MIM -OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
PACHALIK SIDI IFNI
COMMUNE DE SIDI IFNI
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME DES TRAVAUX DE PATRIMOINE DES ETUDES TECHNIQUES ET LA GESTION DELEGUEE

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° 03 /2025 /BC

Le 25 /Juin /2025 à 11h 00min, Il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune de Sidi Ifni à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres des prix relatif à :

Assistance technique en deux lots
Lot 1 Etudes et suivi des travaux d'aménagement d'un terrain synthétique de proximité sis à Dar Eltalib de la ville de Sidi Ifni

Lot 2 : Etudes et suivi des travaux d'aménagement d'un terrain synthétique de proximité sis au parc zoo de la ville de Sidi Ifni

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit:

Lot 1 : Cent quatre vingt

dix huit mille Dirhams (198 000.00 DHS) TTC.

Lot 2 : Cent cinquante mille Dirhams (150 000.00 DHS) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit:
Lot 1 : Trois mille cinq cent Dirhams (3 500.00 DHS)
Lot 2 : Trois mille Dirhams (3 000.00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent conformes aux

dispositions des articles 30, 31,32 et 34 du décret relatif aux marchés public.

Les concurrents doivent déposer leurs offres par voie électronique sur le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

N° 3460/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
وإدارة جهة الدار البيضاء
عمالة الدار البيضاء
جماعة الدار البيضاء
مدرسة العامة لتصلاح
مغربية التصور و المستلكت
و التدرج للقوية
قسم التصور و الإسكان
و المستلكت
معملة التصور

بحث حول الكشف عن المنافع والمضار المتعلقة بالمؤسسات المضرة و الغير الملائمة أو الخطيرة

- بناء على قرار السيدة رئيسة جماعة الدار البيضاء عدد 225/19 بتاريخ 05/05/2024 المتعلق بفتح بحث حول الكشف عن المنافع والمضار منته 15 يوما ابتداء من النشر بالجراند الوطنية بمقر الجماعة
- (بالشباك الوحيد للتعوير) ، بناء على الطلب المقدم من طرف السيدة نجاة شكري والمتعلق بمشروع Modification et aménagement d'un Immeuble en RDC+3étages en école privée (primaire) موضوع الرسم عدد 32/3566 والمملوك لها و السيد محمد بوخرصة، الكائن ببنجزة الأمل 3 البقعة رقم 279 مقاطعة سبيد البرونسي جماعة الدار البيضاء.
- هذا ويوجد سجل البحث بقسم التعوير للجماعة (الشباك الوحيد للتعوير) حيث يمكن الإطلاع عليه لكل من يهيمه الأمر و تسجيل ملاحظته وذلك خلال أوقات العمل الإداري.

N° 3457/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE FAHS ANJRA
COMMUNE ALBAHRAOYINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/2025/M -SEANCE PUBLIQUE

Le président de la commune rural Al Bahraoyine - Province Fahs Anjra lance un Appel d'Offres Ouvert N° 03/2025/M en lot unique, pour location du café-restaurant et de salle de sport du centre socio-sportif relevant de la commune Al Bahraoyine - Province Fahs Anjra.

N° A.O	Désignation du local	Situation	Date et lieu d'ouverture des plis	Caution provisoire en dhs	Estimation en dhs	
01	Café / Restaurant	Un local commercial en RDC fini est équipé par un WC et une cage d'escalier pour l'accès à la terrasse Une terrasse finie qui dévoile une vue panoramique publique	nouvelle construction sise au centre Nord-ouest sur la voie principale relevant à la commune Al BAHRAOYINE	24/06/2025 à 11h00.	27000.00	9000.00
	Salle de sport	Un local en RDC fini est équipé par des WC et des vestiaires Entrée principale et espace vent		à la salle de réunion au siège de la commune Al Bahraoyine Province Fahs Anjra	22500.00	7500.00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma/>

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2.22.431 du 16 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévus par l'article 4 du règlement de consultation.

La visite des lieux (facultative) est programmée pour le mardi 17/06/2025 à 11h, pour l'ensemble des concurrents à partir du siège de la commune rurale Al Bahraoyine - Province Fahs Anjra.

N° 3456/PA

**المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الحسيمة
جماعة زاوية سيدي عبد القادر
مكتب تكبير شؤون الموظفين**

اعلان
عن تاريخ إجراء امتحانات الكفاءة المهنية للقدادة موظفي جماعة زاوية سيدي عبد القادر

بمقر رئيس جماعة زاوية سيدي عبد القادر إلى أنه سيتم تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 للقدادة الموظفين التابعين لاسلاك هذه الجماعة حسب الجدول اسفله:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	المنصب المتعارى بشاها	تاريخ إجراء الامتحان برسم سنة 2025	آخر أجل لتكبير الترشيح برسم سنة 2025	ملف الترشيح
مساعد إداري الدرجة الأولى	مساعد إداري ممثل	يبلغ امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية التي غلبت تاريخ إجراء الامتحان	يحدد عدد المنصب المتعارى بشاها 14% من عدد الموظفين المتساقطين للشروط التنظيمية	13 غشت 2025	06 غشت 2025	نوع ملفات الترشيح بصلة شخصية بقسم مكتب تكبير الموظفين

وبعد هذا الاعلان بمثابة شعار بإجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 لكافة الموظفين المتساقطين لاسلاك الإدارة لجماعة زاوية سيدي عبد القادر المتوفرين على الشروط القانونية سواء كانوا معتمدين بمختلف مصالح هذه الجماعة او موضوعين ضمن الشفرة ارقام اخرى وايضا المتعلقين بمختلف المصالح التابعة

N° 3455/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة الدار البيضاء - سطات
إقليم النواصر
الجماعة الترابية بوسكورة
مديرية المصالح
مصلحة الموارد البشرية
808

إعلان عن إجراء مباراة للتوظيف في درجة طبيب من الدرجة الأولى

تنظم الجماعة الترابية بوسكورة يوم الأحد 20 مايو 2025 بالثانوية الإعدادية بوسكورة مباراة للتوظيف في درجة طبيب من الدرجة الأولى (01 منصب).

1- شروط المشاركة:

تفتح هذه المباراة في وجه المترشحين ذوي الجنسية المغربية ، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر في قاتح يناير من السنة الجارية . والحاصلين على شهادة الدكتوراه في الطب العام أو على شهادة معترف بمعادلتها لها.

2- الوثائق المطلوبة:

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

- 1- طلب الترشيح لاجتياز المباراة يسحب من بوابة التشغيل العمومي . www.emploi-public.ma.
- 2- نسخة مطابقة لأصل شهادة الدكتوراه أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المعادلة لها طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل . مصحوبا بقرار المعادلة عند الاقتضاء.
- 3- نسخة مصادق عليها من البطاقة الوطنية للتعريف .
- 4- نسخة من السجل العدلي أو بطاقة السوابق.
- 5- صورة ذاتية تحمل صورة فوتوغرافية حديثة العهد . وتتضمن مؤهلات المرشح ونبذة عن مساره المهني .
- 6- طرفان متبريان يحملان الاسم الكامل وعنوان المرشح .
- 7- نسخة مطابقة لأصل بطاقة شخص معاق بالنسبة للأشخاص في وضعية إعاقة.

ملحوظة

بالنسبة للمترشحين الموظفين . يجب أن يتضمن ملف الترشيح . بالإضافة إلى الوثائق المذكورة أعلاه موافقة الإدارة الأصلية .

ينبغي على المترشحين العاملين لصفة مقاوم تقديم ملفاتهم عن طريق المندوبية السامية لقدماء المقاومين وأعضاء جيش التحرير مرفوقة بشهادة تثبت هذه الصفة .

كما يتعين على المترشحين العاملين لصفة عسكري قديم أو محارب قديم أو مكفول الأمانة تقديم ملف ترشيحهم عن طريق مؤسسة الحسن الثاني للأعمال الاجتماعية لقدماء العسكريين وقدامى المحاربين . مرفوقة بشهادة تثبت هذه الصفة .

3 مواضيع المباراة

تشمل مباراة التوظيف على الاختبارات التالية :

نوع الاختبار	الموضوع	المدة	المعامل
1-اختبار كتابي	-موضوع عام أو أسئلة ذات اختيارات متعددة (QCM) تتعلق بالمهام أو الوظائف المطلوب شغلها أو باختصاصات الجماعات الترابية	ثلاث(3) ساعات	4
2-اختبار شفوي أو تطبيقي أو هما معا	-تناقش فيه لجنة المباراة مع المترشح مواضيع مختلفة . أو تخصصه لاختبار تطبيقي في التخصص المطلوب .وذلك بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتبارى بشأنها	ماين 15 و 45 دقيقة	3

تتمتع عن كل اختبار نقطة عددية تتراوح ماين 20 و 40 . وتعتبر إحصائية كل نقطة تساوي أو تقل عن 20 . ويتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المترشحون الحاصلون على نقطة لا تقل عن 12 من 20 في الاختبار الكتابي .

مسطرة الترشيح

تودع طلبات الترشيح لاجتياز المباراة مباشرة بمكتب الضبط بجماعة بوسكورة إقليم النواصر . مقابل وصل بالإستلام . أو ترسل عبر البريد المضمون إلى العنوان التالي :جماعة بوسكورة إقليم النواصر وذلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية ابتداء من يوم نشر هذا الإعلان إلى غاية يوم الجمعة 20 مايو 2025 . على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال . وهو أجل لقبول وإيداع الترشيحات .

وسيتم استبعاد أي ملف لا يتضمن الوثائق المطلوبة أو وضع خارج الأجل .
وستنشر لائحة المترشحين والمترشحين المقبولين لاجتياز المباراة وإعلان النتائج على موقع التشغيل العمومي : www.emploi-public.ma . وعلى البوابة الوطنية للجماعات الترابية www.collectivites-territoriales.gov.ma .
ويعتبر نشر هذا الإعلان بمثابة استبعاد للمترشحين المقبولين لاجتياز الاختبارات الكتابية .

بوسكورة في : 14 ماي 2025



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة الدار البيضاء - سطات
إقليم النواصر
الجماعة الترابية بوسكورة
مديرية المصالح
مصلحة الموارد البشرية
807

إعلان عن إجراء مباراة للتوظيف في درجة مهندس دولة من الدرجة الأولى

تنظم الجماعة الترابية بوسكورة يوم الأحد 20 مايو 2025 بالثانوية الإعدادية بوسكورة مباراة للتوظيف في درجة مهندس دولة من الدرجة الأولى (01 منصب).

1- شروط المشاركة:

تفتح هذه المباراة في وجه المترشحين ذوي الجنسية المغربية ، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر في قاتح يناير من السنة الجارية . والحاصلين على شهادة مهندس دولة في تخصص "الهندسة المدنية" المسلمة من طرف المدارس أو المعاهد أو المؤسسات الجامعية الوطنية المؤهلة لتسليمها أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة بالمرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (30 ابريل 2012) يتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات المحددة بموجب الأنظمة الأساسية.

2- الوثائق المطلوبة:

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

- 1- طلب الترشيح لاجتياز المباراة يسحب من بوابة التشغيل العمومي . www.emploi-public.ma.
- 2- نسخة مطابقة لأصل شهادة مهندس دولة أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المعادلة لها طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل . مصحوبا بقرار المعادلة عند الاقتضاء.وكذا الترجمة إلى اللغتين العربية أو الفرنسية بالنسبة للشهادات المحررة بلغة أخرى غير هاتين اللغتين .
- 3- نسخة مصادق عليها من البطاقة الوطنية للتعريف .
- 4- نسخة من السجل العدلي أو بطاقة السوابق.
- 5- صورة ذاتية تحمل صورة فوتوغرافية حديثة العهد . وتتضمن مؤهلات المرشح ونبذة عن مساره المهني .
- 6- طرفان متبريان يحملان الاسم الكامل وعنوان المرشح .
- 7- نسخة مطابقة لأصل بطاقة شخص معاق بالنسبة للأشخاص في وضعية إعاقة.

ملحوظة

بالنسبة للمترشحين الموظفين . يجب أن يتضمن ملف الترشيح . بالإضافة إلى الوثائق المذكورة أعلاه موافقة الإدارة الأصلية .

ينبغي على المترشحين العاملين لصفة مقاوم تقديم ملفاتهم عن طريق المندوبية السامية لقدماء المقاومين وأعضاء جيش التحرير مرفوقة بشهادة تثبت هذه الصفة .

كما يتعين على المترشحين العاملين لصفة عسكري قديم أو محارب قديم أو مكفول الأمانة تقديم ملف ترشيحهم عن طريق مؤسسة الحسن الثاني للأعمال الاجتماعية لقدماء العسكريين وقدامى المحاربين . مرفوقة بشهادة تثبت هذه الصفة .

3 مواضيع المباراة

تشمل مباراة التوظيف على الاختبارات التالية :

نوع الاختبار	الموضوع	المدة	المعامل
1-اختبار كتابي	- موضوع عام أو أسئلة ذات اختيارات متعددة (QCM) تتعلق بالمهام أو الوظائف المطلوب شغلها أو باختصاصات الجماعات الترابية.	ثلاث(3) ساعات	4
2-اختبار شفوي	يتمحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتبارى بشأنها	ماين 15 و 45 دقيقة	3

تتمتع عن كل اختبار نقطة عددية تتراوح ماين 20 و 40 . وتعتبر إحصائية كل نقطة تساوي أو تقل عن 20 . ويتأهل لاجتياز الاختبار الشفوي المترشحون الحاصلون على نقطة لا تقل عن 12 من 20 في الاختبار الكتابي .

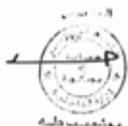
مسطرة الترشيح

تودع طلبات الترشيح لاجتياز المباراة مباشرة بمكتب الضبط بجماعة بوسكورة إقليم النواصر . مقابل وصل بالإستلام . أو ترسل عبر البريد المضمون إلى العنوان التالي :جماعة بوسكورة إقليم النواصر وذلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية ابتداء من يوم نشر هذا الإعلان إلى غاية يوم الجمعة 20 مايو 2025 . على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال . وهو أجل لقبول وإيداع الترشيحات .

وسيتم استبعاد أي ملف لا يتضمن الوثائق المطلوبة أو وضع خارج الأجل .

وستنشر لائحة المترشحين والمترشحين المقبولين لاجتياز المباراة وإعلان النتائج على موقع التشغيل العمومي : www.emploi-public.ma . وعلى البوابة الوطنية للجماعات الترابية www.collectivites-territoriales.gov.ma .
ويعتبر نشر هذا الإعلان بمثابة استبعاد للمترشحين المقبولين لاجتياز الاختبارات الكتابية .

بوسكورة في : 14 ماي 2025



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة الدار البيضاء - سطات
إقليم النواصر
الجماعة الترابية بوسكورة
مديرية المصالح
مصلحة الموارد البشرية

809

إعلان عن إجراء مباراة التوظيف في درجة:

- تقني من الدرجة الثالثة السلم 9

تنظم الجماعة الترابية بوسكورة يوم الأحد 20 ماي 2025 على الساعة التاسعة صباحا بالثانوية الإعدادية بوسكورة مباراة للتوظيف في درجة تقني من الدرجة الثالثة السلم 9.

1- شروط المشاركة:

يحدد عدد المناصب المتتارى بشأها في 03 (ثلاثة) مناصب (03)، موزعة حسب التخصصات المبينة في الجدول التالي:

الدرجة	الشهادة المطلوبة	التخصص المطلوب	عدد المناصب المتتارى بشأها
تقني من الدرجة الثالثة (المسلم 9)	دبلوم تقني متخصص مسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني المحددة طبقا للمرسوم الهنديسة المدنية رقم 2.86.325 صادر في 8 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) بمن نظام عام مؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة قائمها طبقا للقوانين الجاري بها العمل.	الهندسة المدنية	1
		الأشغال الكبرى	1
		أشغال العمومية	1

تفتح هذه المباراة في وجه المترشحين ذوي الجنسية المغربية . البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية . ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات الصحية أو للممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة . والحاصلين على دبلوم تقني متخصص المسلمة من طرف مؤسسات التكوين المهني المحددة طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 صادر في 8 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) بمن نظام عام مؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة قائمها طبقا للقوانين الجاري بها العمل.

2- الوثائق المطلوبة:

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

- 1- طلب الترشيح لإجتياز المباراة يسحب من بوابة التشغيل العمومي www.emploi-public.ma.
- 2- نسخة مطابقة لأصل الدبلوم المشار إليه أعلاه . أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المعادلة لها طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل .
- 3- نسخة مصادق عليها من البطاقة الوطنية للتعريف .
- 4- نسخة من السجل العدلي أو بطاقة السوابق.
- 5- صورة ذاتية تعمل صورة فوتوغرافية حديثة العهد . وتتضمن مؤهلات المرشح وتبذة عن مساره المهني .
- 6- طرفان متتيران يحملان الاسم الكامل وعنوان الترشيح .
- 7- نسخة مطابقة لأصل بطاقة شخص معاق بالنسبة للأشخاص في وضعية إعاقة.

ملاحظات:

- بالنسبة للمترشحين الموظفين . يجب أن يتضمن ملف الترشيح . بالإضافة إلى الوثائق المذكورة أعلاه موافقة الإدارة الأصلية .

- يتعين على المترشحين العاملين لصفة مقاوم تقديم ملفاتهم عن طريق المديرية السامية للخدمات المقاولين وأعضاء جيش التحرير مرفوعة بشهادة تثبت هذه الصفة .

- كما يتعين على المترشحين العاملين لصفة عسكري قديم أو معارب قديم أو مكفول الأمة تقديم ملف ترشيحهم عن طريق مؤسسة الحسن الثاني للأعمال الاجتماعية للخدمات والعسكريين وقدماء المحاربين . مرفوعة بشهادة تثبت هذه الصفة .

3- مواضيع المباراة:

لتشمل مباراة التوظيف على الاختبارات التالية :

نوع الاختبار	الموضوع	المدة	المعامل
1- اختبار كتابي	-موضوع عام أو أسئلة ذات اختبارات متعددة (QCM) تتعلق بالمهام أو الوظائف المطلوب شغلها أو باختصاصات الجماعات الترابية	ثلاث(3) ساعات	4
2- اختبار شفوي أو تطبيقي أو هما معا	-تتألف فيه لجنة المباراة مع المترشح (ة) مواضيع وقضايا مختلفة . أو تعضده لاختبار تطبيقي في التخصص المطلوب . وذلك بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتتارى بشأها.	ما بين 15 و 45 دقيقة	3

تمنع عن كل اختبار نقطة عددية تتراوح ما بين 20, وتعتبر إقصائية كل نقطة تساوي أو تقل عن 20. ويتأهل لإجتياز الاختبار الشفوي المترشحون الحاصلون على نقطة لا تقل عن 12 من 20 في الاختبار الكتابي .

4-مسطرة الترشيح:

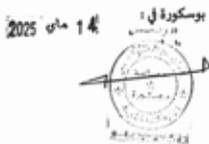
تودع طلبات الترشيح لإجتياز المباراة مباشرة بكتاب الضبط بجماعة بوسكورة إقليم النواصر . مقابل وصل بالإستلام أو ترسل عبر البريد المضمون إلى العنوان التالي :جماعة بوسكورة إقليم النواصر وذلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية ابتداء من يوم نشر هذا الإعلان إلى غاية يوم الجمعة 09-ماي-2025 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال . وهو أجل لقبول وإيداع الترشيحات .

وستتم استبعاد أي ملف لا يتضمن الوثائق المطلوبة أو وضع خارج الأجال .

وستنشر لائحة المترشحات والمترشحين المقبولين لإجتياز المباراة وإعلان النتائج على موقع التشغيل العمومي:

www.emploi-public.ma وعلى البوابة الوطنية للجماعات الترابية www.collectivites-territoriales.gov.ma

ويعتبر نشر هذا الإعلان بمثابة استدعاء للمترشحين المقبولين لإجتياز الاختبارات الكتابية .



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة الدار البيضاء - سطات
إقليم النواصر
الجماعة الترابية بوسكورة
مديرية المصالح
مصلحة الموارد البشرية

810

إعلان عن تنظيم مباراة التوظيف في درجة تقني من الدرجة الرابعة السلم 8

تنظم الجماعة الترابية بوسكورة يوم الأحد 20 ماي 2025 على الساعة التاسعة صباحا بالثانوية الإعدادية بوسكورة مباراة للتوظيف في درجة تقني من الدرجة الرابعة السلم 8.

1- شروط المشاركة:

يحدد عدد المناصب المتتارى بشأها في 03 (ثلاثة) مناصب (03)، موزعة حسب التخصصات المبينة في الجدول التالي:

الدرجة	الشهادة المطلوبة	التخصص المطلوب	عدد المناصب المتتارى بشأها
تقني من الدرجة الرابعة (المسلم 8)	دبلوم تقني مسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني المحددة طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 صادر في 8 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) بمن نظام عام مؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة قائمها طبقا للقوانين الجاري بها العمل.	ميكانيك عام شرطة التوفر على رخصة السياقة من صنف C و D	1
		الكهرباء	1

تفتح هذه المباراة في وجه المترشحين ذوي الجنسية المغربية . البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية . ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات الصحية أو للممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة . والحاصلين على دبلوم تقني مسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني المحددة طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 صادر في 8 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) بمن نظام عام مؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة قائمها طبقا للقوانين الجاري بها العمل.

2- الوثائق المطلوبة:

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

- 1- طلب الترشيح لإجتياز المباراة يسحب من بوابة التشغيل العمومي www.emploi-public.ma.
- 2- نسخة مطابقة لأصل الدبلوم المشار إليه أعلاه . أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المعادلة لها طبقا للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل .
- 3- نسخة مصادق عليها من البطاقة الوطنية للتعريف .
- 4- نسخة من السجل العدلي أو بطاقة السوابق.
- 5- صورة ذاتية تعمل صورة فوتوغرافية حديثة العهد . وتتضمن مؤهلات المرشح وتبذة عن مساره المهني .
- 6- طرفان متتيران يحملان الاسم الكامل وعنوان الترشيح .
- 7- نسخة من رخصة السياقة من صنف C و D بالنسبة للتخصص الميكانيك .
- 8- نسخة مطابقة لأصل بطاقة شخص معاق بالنسبة للأشخاص في وضعية إعاقة.

ملاحظة:

- بالنسبة للمترشحين الموظفين . يجب أن يتضمن ملف الترشيح . بالإضافة إلى الوثائق المذكورة أعلاه موافقة الإدارة الأصلية .

- يتعين على المترشحين العاملين لصفة مقاوم تقديم ملفاتهم عن طريق المديرية السامية للخدمات المقاولين وأعضاء جيش التحرير مرفوعة بشهادة تثبت هذه الصفة .

- كما يتعين على المترشحين العاملين لصفة عسكري قديم أو معارب قديم أو مكفول الأمة تقديم ملف ترشيحهم عن طريق مؤسسة الحسن الثاني للأعمال الاجتماعية للخدمات والعسكريين وقدماء المحاربين . مرفوعة بشهادة تثبت هذه الصفة .

3- مواضيع المباراة:

لتشمل مباراة التوظيف على الاختبارات التالية :

نوع الاختبار	الموضوع	المدة	المعامل
1- اختبار كتابي	-موضوع عام أو أسئلة ذات اختبارات متعددة (QCM) تتعلق بالمهام أو الوظائف المطلوب شغلها أو باختصاصات الجماعات الترابية	ثلاث(3) ساعات	4
2- اختبار شفوي أو تطبيقي أو هما معا	-تتألف فيه لجنة المباراة مع المترشح (ة) مواضيع وقضايا مختلفة . أو تعضده لاختبار تطبيقي في التخصص المطلوب . وذلك بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتتارى بشأها.	ما بين 15 و 45 دقيقة	3

تمنع عن كل اختبار نقطة عددية تتراوح ما بين 20, وتعتبر إقصائية كل نقطة تساوي أو تقل عن 20. ويتأهل لإجتياز الاختبار الشفوي المترشحون الحاصلون على نقطة لا تقل عن 12 من 20 في الاختبار الكتابي .

4-مسطرة الترشيح:

تودع طلبات الترشيح لإجتياز المباراة مباشرة بكتاب الضبط بجماعة بوسكورة إقليم النواصر . مقابل وصل بالإستلام أو ترسل عبر البريد المضمون إلى العنوان التالي :جماعة بوسكورة إقليم النواصر وذلك خلال أوقات العمل بالإدارات العمومية ابتداء من يوم نشر هذا الإعلان إلى غاية يوم الجمعة 09-ماي-2025 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال . وهو أجل لقبول وإيداع الترشيحات .

وستتم استبعاد أي ملف لا يتضمن الوثائق المطلوبة أو وضع خارج الأجال .

وستنشر لائحة المترشحات والمترشحين المقبولين لإجتياز المباراة وإعلان النتائج على موقع التشغيل العمومي:

www.emploi-public.ma وعلى البوابة الوطنية للجماعات الترابية www.collectivites-territoriales.gov.ma

ويعتبر نشر هذا الإعلان بمثابة استدعاء للمترشحين المقبولين لإجتياز الاختبارات الكتابية .

بوسكورة في :

14 ماي 2025



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES
COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS
D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N° : 08/2025/B.G.
C/P.AZ

Le 23 Juin 2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour CONSTRUCTION DES ROUTES AU COMMUNES RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS PROVINCE AZILAL. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchéspublics.gov.ma. Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de : vingt-huit mille dirhams, (28.000 dh). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million quatre cent dix-neuf mille neuf cent Dirhams, (1.419.900,00) DH. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics. * Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 3461/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES
COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS

D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
09/2025/B.G. C/P.AZ
Le 23 Juin 2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART AU NIVEAU DU DOUAR TAGHZOUTE CT SIDI BOULKHALF RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS D'AZILAL. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quinze mille dirhams, 00 Cts (15000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent soixante-huit mille dirhams et 00cts

(768 000.00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane

1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics. * Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché public conformément à l'arrêté du ministre de l'économie

et des finances n° 1982-21 du 14-12-2021. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation. N° 3462/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Draa-Tafilalet
Province d'Errachidia
Cercle de Rissani
Caidat de SIDI ALI
Commune de SIDI ALI
Secrétariat Général

AVIS MODIFICATIF

Concernant l'appel d'offres ouvert national n° 02/ 2025, publié aux journaux :

1. alittihad N° 1421 du 28/05/2025
2. Libération N° 3422 PA du 28/05/2025

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture plus portés sur l'avis libération sus-indiqué concernant l'appel d'offres ouvert national n° 02/ 2025, relatif aux :

Acquisition d'un véhicule de service au profit de la Commune de SIDI Ali, PROVINCE ERRACHIDIA. En LOT UNIQUE.
Est rectifié comme suit :

- Le 25/06/2025 à 09h au lieu de 26/06/2025.

N° 3463/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdjel	Secteur	Berrachidja	Casa Oudja	Casa voyageurs	Aln Sedra	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sala	Sidi Tadjout	Kenitra	Sidi youssef	Sidi Slimane	Sidi Kaoum	Meknes et zone	Meknes	Tafilalet system	Aln Hasenajera	Fes
171 W						5:40	5:48	5:59	6:05	6:37	6:47	6:51	7:30	7:25	7:44	7:59	8:38	8:47	7:36	7:46	8:01
182	6:50	5:31	6:39	6:39	7:21	6:40	6:48	6:59	7:05	7:37	7:47	7:51	8:13	8:30	8:49	9:05	9:46	9:55	10:06	10:17	10:24
600 W	5:50	6:35	7:39	7:39	8:21	7:50	7:58	7:49	8:21	8:27	8:37	8:41	9:02	9:41	10:16	10:34	10:54	11:33	11:42	12:04	12:15
141						9:30	9:38	9:49	10:01	10:27	10:37	10:41	11:02	11:20	11:39	11:54	12:34	12:43	13:03	13:14	13:21
606	7:50	8:35	9:39	9:39	10:21	10:30	10:38	10:49	11:01	11:27	11:37	11:41	12:02	12:19	12:38	12:54	13:34	13:43	14:03	14:14	14:21
143						11:30	11:38	11:49	12:01	12:27	12:37	12:41	13:02	13:20	13:39	13:54	14:34	14:43	15:03	15:14	15:21
609	9:50	10:35	11:39	11:39	12:21	12:30	12:38	12:49	13:01	13:27	13:37	13:41	14:02	14:19	14:38	14:54	15:34	15:43	16:03	16:14	16:21
V51245	10:50	11:35	12:39	12:39	13:21	13:30	13:38	13:49	14:01	14:27	14:37	14:41	15:02	15:20	15:39	15:54	16:34	16:43	17:03	17:14	17:21
614	11:50	12:35	13:39	13:39	14:21	14:30	14:38	14:49	15:01	15:27	15:37	15:41	16:02	16:19	16:38	16:54	17:34	17:43	18:03	18:14	18:21
616	12:50	13:35	14:39	14:39	15:21	15:30	15:38	15:49	16:01	16:27	16:37	16:41	17:02	17:20	17:39	17:54	18:34	18:43	19:03	19:14	19:21
618	13:50	14:35	15:39	15:39	16:21	16:30	16:38	16:49	17:01	17:27	17:37	17:41	18:02	18:19	18:38	18:54	19:34	19:43	20:03	20:14	20:21
620	14:50	15:35	16:39	16:39	17:21	17:30	17:38	17:49	18:01	18:27	18:37	18:41	19:02	19:19	19:38	19:54	20:34	20:43	21:03	21:14	21:21
622	15:50	16:35	17:39	17:39	18:21	18:30	18:38	18:49	19:01	19:27	19:37	19:41	20:02	20:19	20:38	20:54	21:34	21:43	22:03	22:14	22:21
624	16:50	17:35	18:39	18:39	19:21	19:30	19:38	19:49	20:01	20:27	20:37	20:41	21:02	21:19	21:38	21:54	22:34	22:43	23:03	23:14	23:21
626	17:50	18:35	19:39	19:39	20:21	20:30	20:38	20:49	21:01	21:27	21:37	21:41	22:02	22:19	22:38	22:54	23:34	23:43	24:03	24:14	24:21
MAA						21:15	21:23	21:34	22:08	22:14	22:24	22:28	22:49	22:59	23:03	23:43		0:28			
628	19:00	19:45	20:49	20:49	21:31	21:40	21:48	21:59	22:11	22:37	22:47	22:51	23:12	23:29	23:48	0:09	0:49				1:27
130						22:15	22:23	22:34	23:08	23:14	23:24	23:28	23:49	23:59	0:03	0:43		1:28			2:06
629	21:00	21:46	22:49	22:49	23:34	23:48	23:58	0:14	0:52	0:08	1:13	1:20	1:44				2:30				3:17

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Aln Hasenajera	Tafilalet system	Meknes	Meknes et zone	Sidi Kaoum	Sidi Slimane	Sidi youssef	Kenitra	Sidi Tadjout	Sala	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammadia	Aln Sedra	Casa voyageurs	Casa Oudja	Berrachidja	Secteur	Benguerdjel	Marrakech
181						5:50	5:58	6:09	6:15	6:47	6:57	7:29	7:39	8:01	8:17	8:36	9:16	9:25	9:45	9:54	9:61
TM	2:50			3:28		6:37	6:45	6:56	7:02	7:34	7:44	8:16	8:26	8:48	9:04	9:23	10:03	10:12	10:32	10:41	10:48
144	3:42			4:17		6:54	7:02	7:13	7:19	7:51	8:01	8:33	8:43	9:05	9:21	9:40	10:20	10:29	10:49	10:58	11:05
104 W	4:55			5:30		7:02	7:10	7:21	7:27	7:59	8:09	8:41	8:51	9:13	9:29	9:48	10:28	10:37	10:57	11:06	11:13
106	4:40	5:24	6:04	6:17	6:32	7:04	7:12	7:23	7:29	8:01	8:11	8:43	8:53	9:15	9:31	9:50	10:30	10:39	10:59	11:08	11:15
170 W	6:12	6:53	7:33	7:47	8:02	8:34	8:42	8:53	9:00	9:32	9:42	10:14	10:24	10:46	10:62	10:81	11:21	11:30	11:50	12:00	12:07
110	8:40			7:17	7:32	8:04	8:12	8:23	8:30	9:02	9:12	9:44	9:54	10:16	10:32	10:51	11:31	11:40	12:00	12:10	12:17
112	7:40	7:54	8:04	8:17	8:32	9:04	9:12	9:23	9:30	10:02	10:12	10:44	10:54	11:16	11:32	11:51	12:31	12:40	13:00	13:10	13:17
114	8:40			9:17	9:32	10:04	10:12	10:23	10:30	11:02	11:12	11:44	11:54	12:16	12:32	12:51	13:31	13:40	14:00	14:10	14:17
116	9:40			10:17	10:32	11:04	11:12	11:23	11:30	12:02	12:12	12:44	12:54	13:16	13:32	13:51	14:31	14:40	15:00	15:10	15:17
118	10:40			11:17	11:32	12:04	12:12	12:23	12:30	13:02	13:12	13:44	13:54	14:16	14:32	14:51	15:31	15:40	16:00	16:10	16:17
120	11:40	11:54	12:04	12:17	12:32	13:04	13:12	13:23	13:30	14:02	14:12	14:44	14:54	15:16	15:32	15:51	16:31	16:40	17:00	17:10	17:17
122	12:40			13:17	13:32	14:04	14:12	14:23	14:30	15:02	15:12	15:44	15:54	16:16	16:32	16:51	17:31	17:40	18:00	18:10	18:17
124	13:40	13:54		14:17	14:32	15:04	15:12	15:23	15:30	16:02	16:12	16:44	16:54	17:16	17:32	17:51	18:31	18:40	19:00	19:10	19:17
126	14:40			15:17	15:32	16:04	16:12	16:23	16:30	17:02	17:12	17:44	17:54	18:16	18:32	18:51	19:31	19:40	20:00	20:10	20:17
128	15:40	15:54	16:04	16:17	16:32	17:04	17:12	17:23	17:30	18:02	18:12	18:44	18:54	19:16	19:32	19:51	20:31	20:40	21:00	21:10	21:17
130	16:40			17:17	17:32	18:04	18:12	18:23	18:30	19:02	19:12	19:44	19:54	20:16	20:32	20:51	21:31	21:40	22:00	22:10	22:17
132	17:40	17:54		18:17	18:32	19:04	19:12	19:23	19:30	20:02	20:12	20:44	20:54	21:16	21:32	21:51	22:31	22:40	23:00	23:10	23:17
134	18:40			19:17	19:32	20:04	20:12	20:23	20:30	21:02	21:12	21:44	21:54	22:16	22:32	22:51	23:31	23:40	24:00	24:10	24:17
136	19:40	19:54	20:04	20:17	20:32	21:04	21:12	21:23	21:30	22:02	22:12	22:44	22:54	23:16	23:32	23:51	24:31	24:40	25:00	25:10	25:17
138	20:40			21:17	21:32	22:04	22:12	22:23	22:30	23:02	23:12	23:44	23:54	24:16	24:32	24:51	25:31	25:40	26:00	26:10	26:17
140	20:40			21:17	21:32	22:04	22:12	22:23	22:30	23:02	23:12	23:44	23:54	24:16	24:32	24:51	25:31	25:40	26:00	26:10	26:17

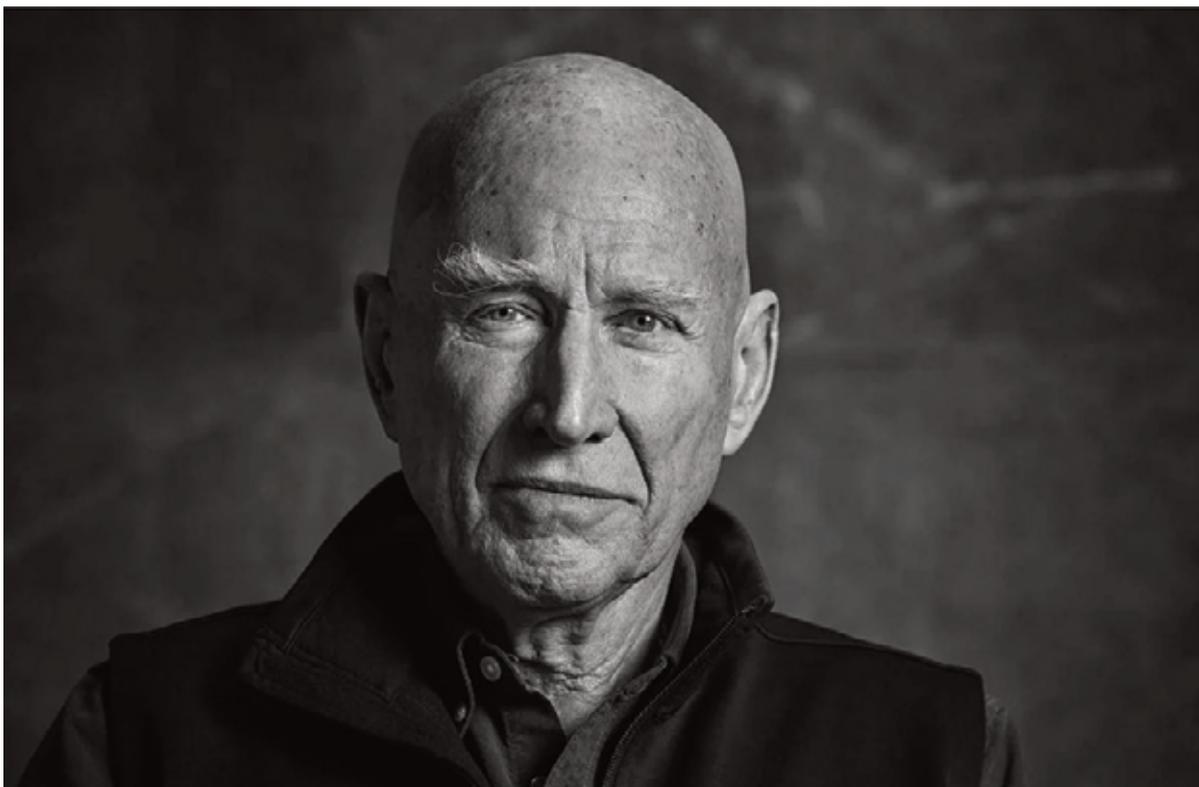
Trains ne circulant pas les Dimanches et les jours fériés

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*
-------------	-------

Portrait



Sebastiao Salgado

Le photojournalisme élevé au rang d'art

Le photographe franco-brésilien Sebastiao Salgado, décédé à l'âge de 81 ans, a immortalisé durant cinq décennies ce qu'il y a de meilleur et de pire sur notre planète, des trésors naturels cachés à la misère des hommes.

Autodidacte, Salgado laisse un héritage unique en images de ses centaines de voyages, avec des photos publiées dans des magazines comme *Life* ou *Time*, des livres et des expositions dans des musées, notamment à Paris, où il a résidé durant une grande partie de sa vie.



Les frontières sont artificielles. Partout, j'ai vu le même être humain. L'étranger n'existe pas, dixit Salgado.

Du Rwanda au Guatemala, en passant par l'Indonésie ou le Bangladesh, sans oublier la forêt amazonienne, le Brésilien a capté avec son objectif des tragédies humaines comme la famine, les guerres ou les exodes de masse dans le tiers monde.

Il saisissait ces instants dramatiques avec le regard plein d'empathie et non condescendant d'une personne "qui vient aussi de cette partie du monde", comme il aimait le rappeler.

Son univers en noir et blanc a également sublimé de magnifiques paysages, comme les "rivières volantes" d'Amazonie, faisant de son oeuvre un plaidoyer pour la préservation de l'environnement.

Salgado a reçu des distinctions prestigieuses, comme le prix Prince des Asturies des arts (1998) ou le prix de la Fondation Hasselblad (1989).

"Le sel de la terre", documentaire de Wim Wenders montrant les voyages du photographe brésilien en Papouasie-Nouvelle-Guinée ou dans le cercle polaire Arctique pour son ouvrage "Genesis", a été nommé aux Oscars.

Né le 8 février 1944 à Ai-

morés, petite localité rurale de l'Etat de Minas Gerais (sud-est), Sebastiao Salgado a grandi avec ses sept soeurs dans la ferme de son père, éleveur de bovins.

Durant son enfance dans ces terres où il fallait parfois voyager plusieurs jours pour rendre visite à un proche, il a appris la patience.

Une leçon primordiale pour un photographe, qui doit savoir attendre le bon moment pour capturer "la fraction de seconde" idéale pour son cliché.

Militant de gauche durant ses études de droit, puis d'économie, le Brésilien s'est exilé en France en 1969 pour fuir la dictature militaire avec sa future épouse, Lelia Wanick, avec qui il a eu deux enfants.

Employé de l'Organisation internationale du café, il voyageait parfois en Afrique. Et c'est dans ce continent qu'il a commencé à s'adonner à la photographie, avec un appareil offert par Lelia.

"Je me suis rendu compte que les instantanés me procuraient plus de plaisir que les rapports économiques", a-t-il admis.

Salgado a donc décidé de faire de la photographie son métier, quitte à refuser un

poste à la Banque Mondiale.

En Afrique, où il se sentait "comme à la maison", le Brésilien a fait ses premiers reportages sur la sécheresse et la famine au Niger où en Ethiopie.

Engagé par la légendaire agence Magnum en 1979, Salgado s'est offert son premier scoop deux ans plus tard, en prenant 76 photos en 60 secondes lors de la tentative d'assassinat du président américain Ronald Reagan, à Washington.

La consécration mondiale est venue en 1986, avec ses photos iconiques de la fourmière humaine de la Serra Pelada, au Brésil, où il a côtoyé des orpailleurs recouverts de boue 35 jours durant dans la plus grande mine d'or à ciel ouvert du monde.

Il est également l'auteur d'"Exodes" (2000), sur les migrations forcées dans 40 pays.

Certains l'ont accusé de tirer profit d'une "esthétique de la misère", mais il a toujours ignoré les critiques.

"Les frontières sont artificielles. Partout, j'ai vu le même être humain. L'étranger n'existe pas", a-t-il déclaré en 2016.

La photographie "est un mode de vie, c'est mon idéo-



Salgado s'est offert son premier scoop, en prenant 76 photos en 60 secondes lors de la tentative d'assassinat du président américain Ronald Reagan

logie", a-t-il confié à l'AFP en 2022, à Sao Paulo, durant la présentation de son exposition "Amazonie", fruit de sept ans de travail dans la plus grande forêt tropicale de la planète.

Très engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, Salgado s'est fortement opposé à la politique environnementale du président d'extrême droite Jair Bolsonaro.

Sport

Beau match de gala entre le Wydad et FC Séville

Bel hommage des Rouges à Yassine Bounou

Le Wydad de Casablanca (WAC) a perdu face au FC Séville par 1 but à 0, mardi soir au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, en match amical.

L'unique réalisation de la rencontre a été signée Peque Fernandez (50').

Avant ce match, un hommage a été rendu au gardien de but de l'équipe nationale et ancien gardien du FC Séville, Yassine Bounou, qui a contribué aux gloires des Sévillans ces dernières années.

La rencontre, disputée dans un stade archi-comble, a été l'occasion pour le WAC de peaufiner ses armes en prévision de sa participation au Mondial des clubs de la FIFA qui aura lieu du 14 juin au 13 juillet prochains aux Etats-Unis. Le Wydad Casablanca représentera l'Afrique lors de cette compétition après avoir remporté la Ligue des Champions de la CAF en 2022.

Le WAC, qui a terminé à la 3^e place de la Botola Pro D1, décrochant ainsi son billet de participation à la Coupe de la Confédération africaine



de football, évoluera dans le groupe G du Mondial des clubs. Cette poule comprend, outre les Rouge et blanc, le club anglais de Manchester City, Al

Ain FC des Emirats arabes unis et les Italiens du Juventus FC.

Le Wydad, qui a renforcé ses rangs avec l'arrivée notamment de Nordin

Amrabat et du Burkinabè Aziz Ki, disputera un second match amical, le 31 courant (17h00), devant le club portugais du FC Porto.

Walid Regragui : Les matchs amicaux contre la Tunisie et le Bénin sont une bonne opportunité pour avoir des certitudes avant la CAN



Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Walid Regragui a affirmé, mardi à Salé, que les matchs amicaux face à la Tunisie et au Bénin, respectivement, les 6 et 9 juin, constituent une bonne opportunité pour avoir des certitudes avant la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue au Maroc.

« Les matchs amicaux constituent un test qui nous permet de mieux cerner les profils des joueurs afin de préparer la prochaine CAN », a souligné Regragui en conférence de presse, tenue au Complexe Mohammed VI de football à Maamora, pour présenter la liste des joueurs retenus pour disputer les matchs amicaux de l'équipe nationale prévus au Complexe sportif de Fès.

« La compétition va nous mettre face à des équipes

africaines, d'où l'importance du choix de la Tunisie et du Bénin », a-t-il estimé, ajoutant que ces deux équipes, qui disposent d'une bonne défense, sont susceptibles de nous permettre de mieux nous préparer pour la compétition.

« Notre objectif est de disposer des meilleurs joueurs qui choisissent de représenter le Maroc par le cœur. Si un joueur n'est pas présent en équipe nationale, cela veut dire que soit il n'a pas encore sa place, soit il a d'autres options », a-t-il soutenu en commentant l'absence de certains joueurs, estimant qu'« il faut encourager les joueurs ayant fait le choix de porter le maillot de l'équipe nationale ».

Concernant l'absence de plusieurs joueurs pour blessure, il a indiqué que « 90% des défenseurs sont indisponibles, mais c'est une opportunité d'essayer de nouveaux profils », s'estimant chanceux que ces absences interviennent lors des matchs amicaux.

« Nous avons un chantier défensif et c'est pour cette raison que j'opte pour différents éléments afin d'avoir le meilleur choix », a-t-il relevé.

Selon le coach national, « l'ossature de l'équipe nationale est stable, mais il y a des changements qui s'imposent à cause de plusieurs facteurs, comme la forme des joueurs, les blessures ou encore les choix du staff technique », ajoutant que « pour gagner la CAN il faut avoir de bons joueurs, un public enthousiaste et surtout un esprit de la gagne qui doit être perpétué au sein de l'équipe ».

Lamine Yamal prolonge au Barça jusqu'en 2031

Le jeune prodige du FC Barcelone Lamine Yamal, 17 ans, a prolongé son contrat jusqu'en 2031, a annoncé mardi le club catalan.

« Le FC Barcelone et Lamine Yamal sont parvenus à un accord pour la prolongation de son contrat, qui le liera au club jusqu'au 30 juin 2031 », indique le Barça dans un communiqué.

Selon la presse locale, le jeune joueur pourrait devenir avec ce nouveau contrat l'un des joueurs les mieux payés de l'effectif, avec un salaire qui augmenterait graduellement chaque année, suivant sa progression.

Après une première saison de très haut niveau à seulement 16 ans, où il avait notamment remporté l'Euro-2024 avec la Roja, le jeune gaucher a franchi un nouveau palier en 2025 en s'affirmant comme candidat au Ballon d'Or, avec 18 buts et 25 passes décisives en 55 matchs, et des prestations remarquables en Ligue des champions.

Son nouveau contrat, prolongé de six saisons supplémentaires est « la démonstration de la solidité du projet » du Barça, assure le champion d'Espagne.

Formé à La Masia, le prestigieux centre de formation du géant catalan, Yamal avait fait ses débuts en professionnel en 2023 à l'âge de 15 ans, devenant ainsi le plus jeune joueur de l'histoire du club à débiter en Liga.



La Turquie découvre et reproduit un pain vieux de 5.000 ans

Un pain vieux de 5.000 ans a été découvert par des archéologues en Turquie où il est désormais reproduit, nourrissant l'intérêt pour la culture de blés anciens plus adaptés à la sécheresse.

"Il s'agit du pain levé et cuit le plus ancien mis au jour lors d'une fouille, qui a pu en grande partie préserver sa forme", affirme Murat Türkteki, archéologue et directeur des fouilles de Küllioba, à 35 km de la ville d'Eskisehir (centre).

"Le pain est une trouvaille rare lors d'une fouille. Généralement, on ne trouve que des miettes. Mais ici, il a pu être préservé car il avait été brûlé et enterré", explique-t-il à l'AFP, évoquant cette découverte rendue publique la semaine dernière.

Rond et plat comme une galette, de 12 cm de diamètre, le pain de Küllioba a été découvert en septembre 2024, carbonisé et enterré sous le seuil d'une habitation construite à l'âge du bronze, aux alentours de 3.300 av. J.-C.

Un morceau avait été arraché, avant que le pain ne soit brûlé puis enterré lors de la construction de l'habitation.

"Cela nous fait penser à un rituel d'abondance", glisse M. Türkteki.

En l'absence de trace écrite, la civilisation anatolienne de Küllioba demeure

en grande partie mystérieuse, comme les habitudes de ses habitants d'enterrer leurs maisons avant de partir s'installer ailleurs ou de construire de nouvelles habitations sur les anciennes structures, formant ainsi des monticules.

À l'âge de bronze, les Hatti, un peuple d'Anatolie qui a précédé les Hittites, vivaient dans la région d'Eskisehir.

"Küllioba était une agglomération urbaine de taille moyenne où l'on trouvait des activités commerciales, de l'artisanat, de l'agriculture, de l'exploitation minière. Il existait clairement un certain ordre familial et social", explique l'archéologue Deniz Sari.

Des analyses ont démontré que le pain a été fabriqué avec de la farine grossièrement moulue d'amidonier, une variété de blé ancien et des graines de lentille, la feuille d'une plante encore indéterminée ayant servi de levure.

Le pain carbonisé est exposé depuis mercredi au musée archéologique d'Eskisehir.

"Cette découverte nous a beaucoup émus. En discutant avec notre directeur des fouilles, je me suis demandée si on pouvait reproduire ce pain", raconte Ayse Ünltice, la maire d'Eskisehir.

Pour s'approcher au mieux de la recette originale, la municipalité, après ana-



lyses du pain plurimillénaire, a choisi d'utiliser du blé Kavilca - l'amidonier ancien n'existe plus en Turquie -, une variété proche, également ancienne, du boulgour et des lentilles.

Dans les locaux du Halk Ekmek (Pain du peuple, en turc), une boulangerie municipale qui propose du pain à bas

coût, les employés façonnent à la main 300 pains de Küllioba par jour depuis la semaine dernière.

"La combinaison de la farine de blé ancestral, de lentilles et de boulgour donne un pain riche, rassasiant, faible en gluten et sans conservateurs", explique Serap Güler, directrice du Halk Ekmek

d'Eskisehir.

Les premiers pains de Küllioba, commercialisés sous forme de galettes de 300 grammes pour 50 livres turques (1,12 euro environ), se sont écoulés en quelques heures.

"J'ai couru car j'avais peur qu'il n'en reste plus. Je suis curieuse de connaître le goût de ce pain ancien", explique Suzan Kuru, une cliente.

"Ces terres ont conservé ce pain pendant 5.000 ans et nous ont fait ce cadeau. Nous avons le devoir de protéger cet héritage et de le transmettre", estime Mme Ünltice.

La province d'Eskisehir, autrefois riche de nombreuses sources d'eau, souffre aujourd'hui de la sécheresse.

"Nous sommes face à une crise climatique mais nous cultivons encore du maïs ou du tournesol, très demandeurs en eau. Or nos ancêtres nous donnent une leçon. Nous devrions, comme eux, nous orienter vers des cultures peu exigeantes" en eau, affirme la maire, qui souhaite relancer dans sa région la culture du blé de Kavilca, résistant à la sécheresse et aux maladies.

"Il nous faut des politiques publiques très fortes à ce sujet. Cultiver les blés anciens sera une avancée symbolique en ce sens", juge-t-elle.

Recettes

Tajine de viande à la Tfaya



Ingrédients pour la viande :

- 1 à 1,5 kg de viande de votre choix (agneau, veau, ou poulet)
- 2 oignons émincés
- 1 cc de curcuma
- 1 cc de gingembre
- 1 cc de poivre
- quelques filaments de safran
- 1 cc de smen (beurre rance) ou beurre
- 20 cl d'huile végétale
- 1 bâtonnet de cannelle
- sel
- Eau
- Ingrédients pour Tfaya (oignons caramélisés) :
- 1,5 à 2 kg d'oignons coupés en lamelles
- 150 g à 200 g de raisins secs sans pépins
- 4 cs de sucre
- Sel
- cannelle en poudre
- 4 cs d'huile végétale
- 1 cc de curcuma
- 1/2 cc de poivre
- 1/2 cc de gingembre
- 2 cs de beurre

Préparation de la viande :

Mettez les morceaux de viande dans une marmite avec l'huile, ajoutez l'oignon émincé, les épices, le beurre rance, le bouquet de persil et coriandre... Bien remuer puis Ajouter l'eau à hauteur de la viande, couvrir et

laisser mijoter jusqu'à cuisson de la viande et réduction de la sauce (au cours de la cuisson, il faut toujours vérifier s'il faut rajouter un peu d'eau).

À la fin de la cuisson la viande doit être tendre et se détache facilement et la sauce doit bien onctueuse (retirez la viande et la laisser réduire s'il le faut).

Préparation de Tfaya :

Dans une sauteuse profonde, mettre les lamelles d'oignons avec le beurre, l'huile, les épices, les raisins secs que vous auriez lavé, le sucre.

Couvrir et laisser cuire sur un feu doux sans ajouter de l'eau (On peut ajouter quelques cuillère à soupe de la sauce de cuisson de la viande pour donner un bon goût aux oignons).

Lorsque l'eau est totalement évaporé, l'oignon va frire dans le gras qui reste et va caraméliser. A ce stade il faut remuer constamment pour faire caraméliser les oignons sans les brûler, le feu doit rester doux du début de la cuisson jusqu'à la fin.

Servir la viande accompagnée de la sauce bien réduite, avec la Tfaya dessus décoré avec des amandes mondées et dorées dans un peu d'huile ainsi que des œufs durs coupé en deux ou en quatre.

Servir la viande accompagnée de la sauce bien réduite, avec la Tfaya dessus décoré avec des amandes mondées et dorées dans un peu d'huile ainsi que des œufs durs coupé en deux ou en quatre.

Une centaine d'entreprises appellent l'UE à viser -90% d'émissions en 2040

Plus d'une centaines d'entreprises, dont EDF, Ikea, Unilever ou Leroy Merlin, appellent l'UE à s'engager à baisser de 90% sa pollution carbone en 2040 par rapport à 1990, objectif affiché de la Commission européenne mais encore loin d'être adopté par les 27.

"90% devrait être considéré comme une ambition minimale et non comme un plafond", affirment les représentants de quelque 150 sociétés ou groupes d'investisseurs, dans une lettre publique adressée mardi au Conseil européen, à la Commission et aux eurodéputés.

L'objectif de réduire de 90% les émissions de gaz à effet de serre, intention affichée par la Commission depuis un an, fait l'objet de tractations délicates entre les Etats membres. Le commissaire chargé du dossier, Wopke Hoekstra, a dû repousser la présentation de son projet détaillé, attendu "avant l'été".

De l'adoption de cet objectif pour 2040 dépend la feuille de route climatique que l'UE doit soumettre à l'ONU avant la COP30 en novembre.

"Un objectif robuste, soutenu par un ensemble de politiques publiques intelligent, ambitieux et cohérent, décarbonera nos économies et stimulera l'innovation et les débouchés pour les entreprises de tous les secteurs", écrivent les signataires, rassemblés depuis un an sous l'impulsion d'un institut de l'Université de Cambridge spécialisé dans le développement durable.

Un tel objectif "améliorera la résilience de l'UE aux chocs, sa sécurité énergétique et sa compétitivité", assurent les

signataires, citant les bénéfices d'une transition sur la qualité des emplois, les économies générées ainsi que pour la santé et le bien-être.

"Au final, le risque climatique est un risque économique et financier", poursuivent les entreprises signataires du courrier, en appuyant les engagements pris à la COP28 de Dubaï, fin 2023: sortir des énergies fossiles, tripler le rythme de déploiement des énergies renouvelables et doubler l'efficacité énergétique.

"Un objectif fort (...) sera essentiel pour créer un cadre réglementaire prévisible et envoyer les bons signaux aux investisseurs afin de décarboner nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement rapi-

dement et à grande échelle", déclare Rebecca Marmot, directrice Développement durable et Affaires publiques du groupe agroalimentaire Unilever, citée dans un communiqué.

Ce besoin de "visibilité" et de "signal clair", régulièrement cité par le monde économique, est aussi invoqué par Gwenaëlle Avice Huet, directrice générale Europe de Schneider Electric.

Car la marche est haute: "Pour atteindre la neutralité carbone, le taux d'électrification devra atteindre au moins 60% d'ici 2050. Or, celui-ci stagne autour de 23% en Europe", a déclaré cette dirigeante du géant français des équipements électriques.

